



Région Centre

Le Président,

13.01.01

Communication du Président du Conseil Régional à la Séance Plénière

Réunion du 14 février 2013

**Proposition d'une démarche pour le lancement de
l'élaboration d'un Schéma Régional de Développement
Economique, Social et d'Innovation (SRDESI).**

La question de l'emploi reste la première préoccupation des habitants de la région Centre.

La situation que nous connaissons aujourd'hui reste à bien des égards inacceptable.

Comme nous le rappelions en 2005, lors de l'adoption du SRDES (Schéma régional de développement économique et social), la première responsabilité du développement économique et de la création d'emplois appartient d'abord aux entreprises.

De notre côté, nous écrivions que le rôle de la Région est d'éclairer l'avenir et de créer toutes les conditions du développement économique et du développement des entreprises. C'est ce qui a guidé notre action tout au long de ces dernières années.

A l'occasion du bilan d'étape du SRDES présenté lors de la Séance plénière des 18 et 19 décembre 2008, nous avons pu mesurer le chemin parcouru par la Région qui montrait que l'essentiel des mesures que nous avons préconisées avait été réalisé.

Nous avons insisté sur quelques lignes directrices qui avaient guidées notre action comme :

- La simplification et la lisibilité de nos interventions.
- Le souci du dialogue et de la concertation avec nos partenaires.
- La nécessité d'avoir une administration plus proche et décloisonnée.

Nous avons vu que les actions engagées avaient permis aux entreprises et aux habitants de mieux faire face à la crise.

Nous avons enfin appelé à une plus grande mobilisation sur l'innovation, à nous appuyer davantage sur les filières et sur la formation tout au long de la vie.

Depuis nous avons mis en place une Stratégie régionale de l'innovation avec l'Etat (2009) qui fixe nos priorités et nos grandes orientations dans ce domaine.

Nous avons reprécisé les ambitions de la Région en matière de formation à travers le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP - 2009).

Nous avons adopté un Schéma régional de développement durable du territoire (SRADDT - 2011) qui porte une ambition partagée pour l'avenir de notre territoire et qui donne notamment priorité à une économie :

- Industrielle innovante.
- Verte, sociale et solidaire.
- Agricole productrice de valeurs.
- Touristique portée par l'alliance de la culture et de la nature.

Parallèlement, nous avons :

- Adopté notre Plan climat qui fixe nos principales orientations pour la transition énergétique.
- Redéfini notre Stratégie régionale pour un tourisme durable (SRDT - 2011).
- Adapté notre politique en faveur de l'artisanat -2011).
- Posé un premier bilan de notre politique agricole (2012).

Le SRADDT a affirmé la nécessité d'un nouveau modèle de développement et a fixé les grandes orientations pour chaque secteur d'activité et pour l'attractivité du territoire afin d'y parvenir.

Au vu de ces orientations, et dans la perspective de la mise en place d'un Schéma régional de développement économique et d'innovation, tel que défini dans l'avant-projet de loi sur la décentralisation et qui devra être conforme au Schéma national qui sera adopté d'ici la fin de l'année, il vous est proposé sans attendre et après avoir pris connaissance des principales évolutions de l'économie mondiale et régionale depuis 2005, d'engager dès maintenant une série de consultations et de concertations avec les dirigeants et responsables des entreprises régionales et de leurs organismes représentatifs.

I. PRINCIPALES EVOLUTIONS DE L'ECONOMIE MONDIALE ET REGIONALE DEPUIS 2005

Il ne s'agit pas ici de reprendre le diagnostic élaboré l'an passé, à l'occasion de la construction du SRADDT, mais de souligner les points d'évolution ou de non évolution les plus marquants et les plus importants pour l'économie de notre territoire depuis 2005.

1) EN FRANCE ET DANS LE MONDE : LES FAITS MARQUANTS

La région Centre n'est pas une île et tous les grands phénomènes, ci-après, ont eu un impact fort sur son économie et sur la vie de ses habitants.

a) Une crise économique mondiale qui a des répercussions sociales et écologiques très fortes.

Alors que la France se remettait lentement fin 2005 de la crise de 2002/2003, elle a subi de plein fouet la crise financière et économique de 2008. Cette crise a conduit à un fort ralentissement du commerce mondial, marqué par une forte hausse du prix du pétrole et des matières premières que les producteurs ont peiné à répercuter sur leur prix de vente. Confrontée, parallèlement, à une concurrence de plus en plus forte des pays à bas coûts et tout particulièrement de la Chine, l'industrie française a perdu d'importantes parts de marché sur la scène internationale. Alors que la sortie de récession des économies développées dans le courant de l'année 2009 paraissait marquer la fin de la crise, la rechute de l'activité depuis la mi-2011 a anéanti les espoirs d'une amélioration rapide. Il s'en suit depuis lors une crise sociale avec une forte hausse du chômage.

Par ailleurs, la poursuite d'une consommation très forte des énergies fossiles et des émissions de CO2 pourrait entraîner la planète et donc la France et l'Europe dans une situation climatique et une crise écologique très graves.

b) Un décrochage de l'industrie française

Nous reprendrons ici mot pour mot, les propos de Louis GALLOIS dans son rapport pour la compétitivité française.

Le décrochage de l'industrie française, qui s'est amorcé dans les années 1970 s'est accéléré au cours de la dernière décennie, notamment par rapport à l'Allemagne, mais aussi par rapport à la Suède ou l'Italie. Toutes les analyses récentes convergent vers un même constat³: l'industrie française atteint aujourd'hui un **seuil critique**, au-delà duquel elle est menacée de déstructuration.

- **La part de l'industrie française** (hors construction) dans la valeur ajoutée totale, en France⁴, est passée de 18 %, en 2000, à un peu plus de 12,5 % fin 2011, nous situant à la 15^{ème} place parmi les 17 pays de la zone euro, bien loin de l'Italie (18,6 %), de la Suède (21,2 %) ou de l'Allemagne (26,2 %).
- **L'emploi industriel** (hors construction) s'est également continuellement dégradé : il est passé de plus de 26 % de l'emploi salarié total en 1980 (5,1 millions de salariés) à 12,6 %, en 2011 (3,1 millions de salariés), **la France perdant ainsi plus de 2 millions d'emplois industriels en 30 ans**. L'accroissement de la concurrence étrangère, celle des pays européens comme celle de plus en plus présente des pays émergents, expliquerait entre un tiers et la moitié de ces destructions d'emplois sur la période récente (2000-2007)⁵. Dans le même temps, les options économiques prises par certains pays européens leur ont incontestablement permis d'obtenir des résultats bien plus favorables que ceux que nous avons constatés en France.

3- En particulier les rapports de la Conférence nationale de l'industrie (CNI) *Ensemble, réindustrialiser la France pour la croissance et l'emploi* et *Les déterminants de la compétitivité de l'industrie française* (2011).

4- Ensemble des activités NACE, source Eurostat.

5- DG Trésor, « Le recul de l'emploi industriel en France de 1980 à 2007 : quelle réalité ? » in *Trésor éco* n°77, 2010.

- L'affaiblissement de l'industrie française s'est traduit par des **pertes de parts de marché considérables à l'exportation** : en Europe, premier débouché commercial de la France (58,4 % des exportations en 2011), la part de marché des exportations françaises est passée de 12,7 %, en 2000, à 9,3 %, en 2011⁶. Sur la même période, les exportations intracommunautaires de l'Allemagne ont progressé de 21,4 % à 22,4 %.
- Globalement, le solde de la balance commerciale est passé d'un excédent de 3,5 milliards d'euros en 2002 à un **déficit de 71,2 milliards d'euros** (soit 3,5 points de PIB), **en 2011**⁷. La balance hors énergie était de + 25,5 milliards d'euros en 2002, elle est de -25,4 milliards d'euros, en 2011⁸.

c) Le renforcement des grandes puissances émergentes.

Les cinq pays composant les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) occupent une place de plus en plus importante dans l'économie mondiale. Ils sont passés de 16 % du PIB mondial en 2001 à 27 % en 2011 et devraient être à 40 % en 2025.

Après avoir dépassé la France et le Royaume-Uni en 2005, la Chine est devenue en 2010, la 2^{ème} puissance économique mondiale. Le Japon perdant cette place qu'il occupait depuis 1968 ! Avec des taux de croissance proche de 10 %, elle pourrait dépasser les USA en 2025. Bien au-delà des capacités de productions de son industrie, ce sont aujourd'hui ses ressources financières, ses ressources en terres rares et sa population de mieux en mieux formée qui en font un acteur incontournable de l'économie mondiale.

d) Une énergie de plus en plus chère.

En passant de 50 \$ en 2005 à près de 100 \$ le baril en 2012, le prix du pétrole a doublé et cette tendance haussière devrait se poursuivre. Par ailleurs, l'épuisement des ressources fossiles et la diminution des émissions de gaz à effet de serre inscrite dans nos politiques exigent de nos économies la transition vers un nouveau cadre énergétique.

Dans ce contexte, les Etats européens et la France ont entrepris de renforcer leur production d'énergies renouvelables. Les secteurs de l'éolien, du solaire thermique et photovoltaïque ont connu ainsi des croissances très importantes.

e) Une « explosion » des échanges numériques et des réseaux sociaux.

Cette période est particulièrement marquée par la naissance des réseaux sociaux (Facebook et Viadeo en 2006) qui traduisent un mode singulier d'usage d'Internet dont la croissance a été exponentielle, encouragée par le développement du haut débit et de nouveaux outils technologiques comme les Smartphones et les tablettes numériques.

6- Source Eurostat.

7- Calculs mission à partir des données Douanes, DG Trésor – Données FAB-FAB.

8- Calculs mission à partir des données Douanes, DG Trésor – Données CAF-FAB.

2) EN REGION CENTRE

La France, à l'instar de ses voisins européens, a subi la crise de plein fouet, et ses régions n'ont pas été toutes égales face à la crise. Les plus industrielles d'entre elles ont été les plus touchées, l'industrie détruisant le plus d'emplois au cours des 3 dernières années. Ainsi, les régions du sud de la France, dont l'activité est orientée vers le tertiaire, ont été les plus préservées. En 2008, pour la première fois depuis 2004, la région Centre perdait des emplois essentiellement industriels.

a) **Une poursuite très forte de la tertiarisation de l'économie régionale.**

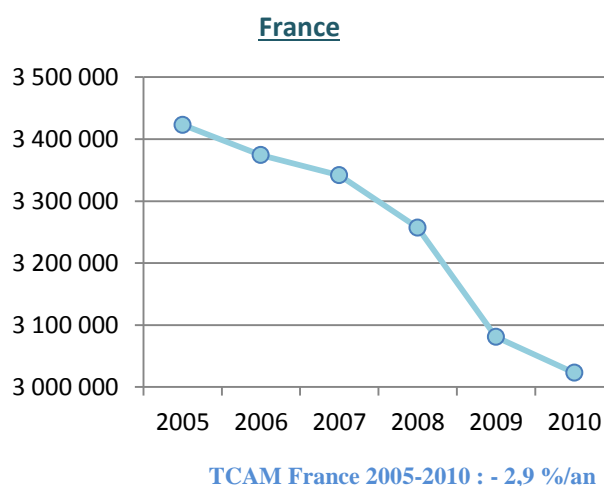
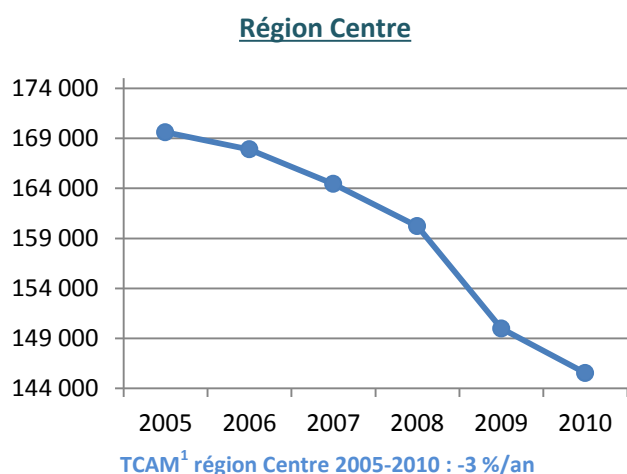
Si le nombre d'emplois (un peu de plus de 1 million) n'a pas baissé depuis 2005, sa répartition a été particulièrement marquée par une forte tertiarisation de son économie, la perte de près de 25 % des emplois industriels et la disparition de près de 10 % des exploitations agricoles de la région.

Même si ces chiffres mériteraient d'être relativisés tant aujourd'hui les activités de services et industrielles sont liées, la tendance globale a été à la baisse des emplois productifs de notre territoire comme au plan national. Notre région se situe toutefois parmi les 6 premières régions françaises pour le poids de ses effectifs industriels.

Une forte érosion de l'emploi

Hormis l'industrie chimique, la totalité des branches industrielles enregistre un repli, notamment celles dont l'activité est liée à la sous-traitance automobile (travail des métaux, caoutchouc-plastique, fabrication de machines et équipements...).

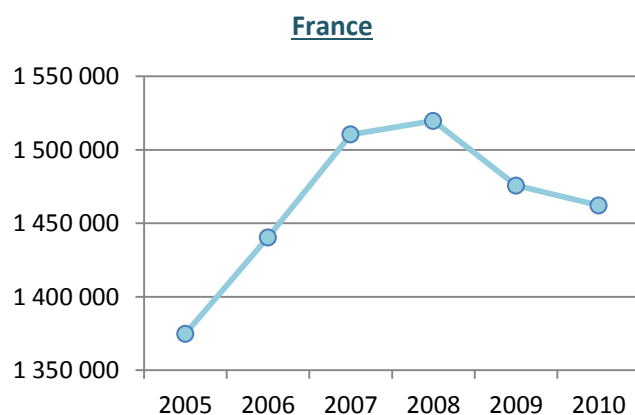
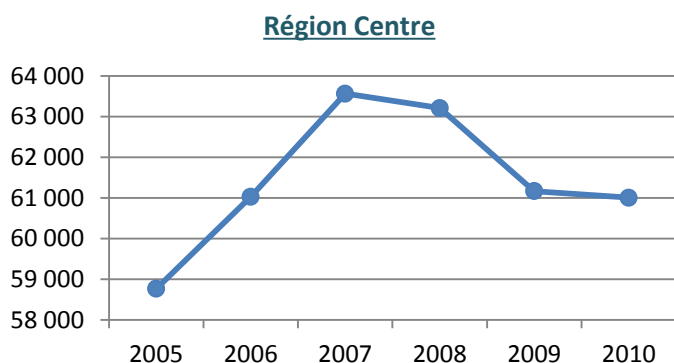
L'emploi recule également fortement dans le travail du bois-papier-imprimerie et dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques.



¹ TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen

La construction gagne des emplois

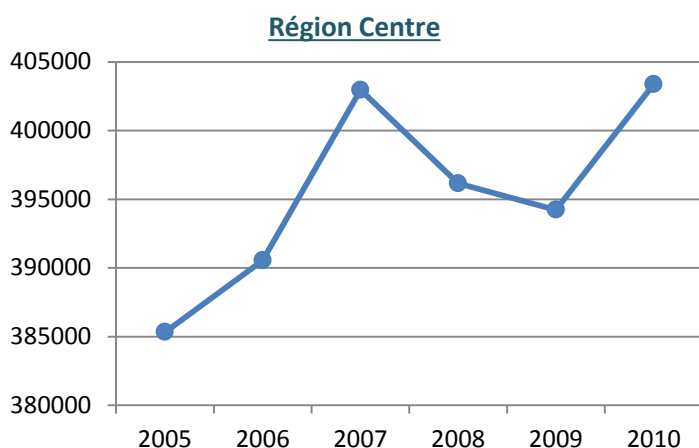
Le secteur de la construction a gagné 2 241 emplois entre 2005 et 2010. S'il a perdu des emplois en 2009 lors de la dernière crise, les effectifs demeurent nettement plus élevés en 2010 qu'en 2005.



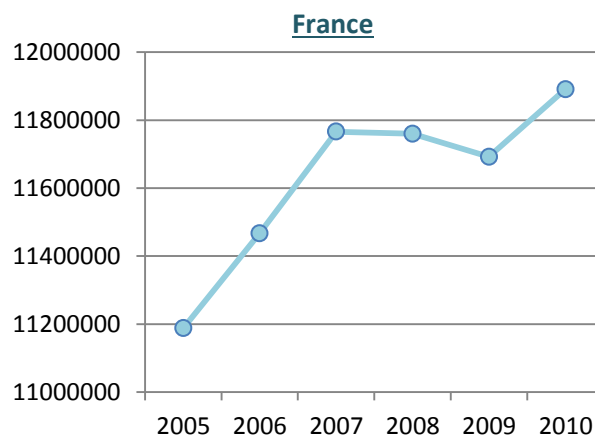
Les services tirent l'emploi vers le haut

Comme en France métropolitaine, le secteur tertiaire en région Centre connaît un fort dynamisme de l'emploi salarié depuis une dizaine d'années. Entre 2005 et 2010, il a créé plus de 18 000 emplois dans la région, soit une progression annuelle de 0,9 %.

Parmi les différentes branches composant ce secteur, seules les activités immobilières ont perdu des emplois sur la période (-13 %).



TCAM région Centre 2005-2010 : +0,9 %/an



TCAM France 2005-2010 : +1,2 %/an

L'emploi touristique progresse

Malgré une stagnation du nombre de nuitées depuis 2005, l'emploi touristique a augmenté de 11 % entre 2003 et 2012 grâce à la hausse de près de 15 % de la fréquentation de ses sites touristiques. Les châteaux de la Loire et le Val de Loire constituent un produit d'appel solide et bénéficiant d'une grande renommée, y compris à l'international.

Une forte présence des emplois de l'économie sociale et solidaire

Entre 2007 et 2011, l'emploi dans l'ESS en région Centre a connu une croissance de 0,5 %, alors que sur la même période le reste du secteur privé perdait 1,2 % de ses emplois. L'ESS représente désormais plus d'1 salarié sur 10. Il s'agit donc d'une économie qui se développe et s'affirme à l'échelle régionale.

La région Centre, **avec 10,1 % de ses emplois dans l'ESS** se situe ainsi au niveau de la moyenne nationale et se positionne en sixième position des régions françaises en volume d'emploi avec 82 807 salariés. Le territoire régional se démarque par un poids plus important des établissements employeurs (10,3% contre 9,28 % à l'échelle de la France) traduisant une forte présence des établissements de tailles réduites.

Les établissements employeurs et l'emploi dans l'ESS par famille en région Centre

	Association	Coopérative	Mutuelle	Fondation	ESS	Hors ESS Total	Part de l'ESS dans le total
Etablissements employeurs	7 455	1 104	306	47	8 912	77 583	10,3%
Effectifs salariés 31/12/2009	61 775	12 778	5 946	2 308	82 807	736 029	10,1%
ETP*	50 919	12 300	5 374	1 995	70 588	679 703	9,4%

Source : INSEE CLAP, 31/12/2009, traitement ORESS Centre

Les associations sont les principaux employeurs, elles représentent 74% des emplois de l'ESS et 83% des établissements employeurs. La région Centre se distingue de la moyenne nationale par un poids plus élevé des coopératives (en grande partie des coopératives bancaires) qui représentent 15 % des emplois ESS en région Centre contre 13% sur l'ensemble de la France et des mutuelles d'assurance et de santé, qui représentent 7% des emplois ESS en région Centre contre 5 % en France.

b) Une situation de l'emploi qui reste préoccupante

Après avoir longtemps bénéficié d'une situation de l'emploi nettement plus favorable que la moyenne nationale, la part de l'industrie dans le poids économique de la région Centre tend à réduire l'écart entre le taux de chômage observé au niveau national au plan régional.

Par ailleurs, l'évolution constatée du taux de chômage des différentes catégories de la population (hommes, femmes, jeunes) atteste d'une grande diversité des dynamiques d'emploi.



Et des métiers qui restent en tension

Certains secteurs d'activité continuent à être pourvoyeurs d'emploi mais peinent à recruter comme :

- l'aide à la personne
- la santé
- la restauration
- le transport et la logistique
- la sécurité
- l'entretien et maintenance des locaux
- le second œuvre bâtiment
- l'éco-construction et les métiers liés au développement durable
- l'animation et le sport

A contrario, en région Centre comme au plan national, l'industrie peine à recruter dans certains métiers (usinage, conduite de machines) avec de réelles disparités dans la capacité de recrutement selon les territoires, ce qui met en exergue la nécessité d'une meilleure articulation des dispositifs éducation-emploi-formation.

c) Une forte hausse des créations et transmissions d'entreprises

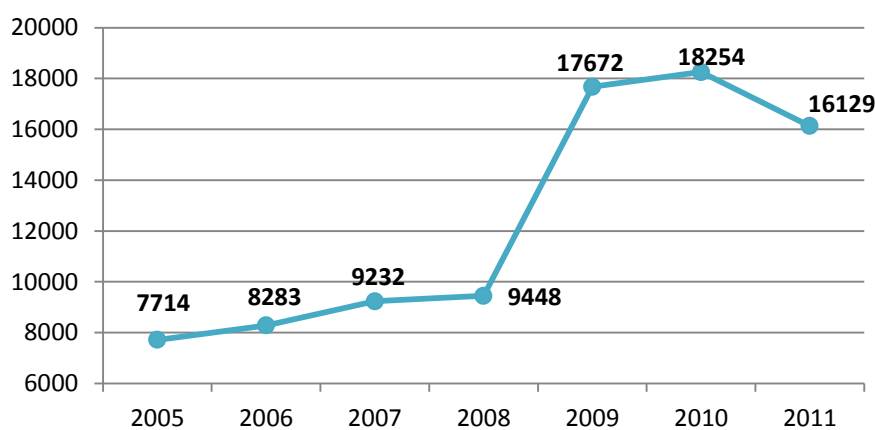
La région Centre a connu dans ce domaine des avancées significatives.

Elle se situe désormais au 10^{ème} rang national en matière de création d'entreprises (à comparer au 17^{ème} rang en 2005) avec un taux de création comparable à celui de la France (9,3 % contre 9,4 %) alors que nous avons 1 point d'écart par rapport au taux national en 2005.

La région Centre a connu, au cours de 6 dernières années, une croissance supérieure de 0,6 point à la croissance moyenne nationale (+13,1 % contre +12,5 %).

Créations d'entreprises en région Centre 2005-2011 (en unités)

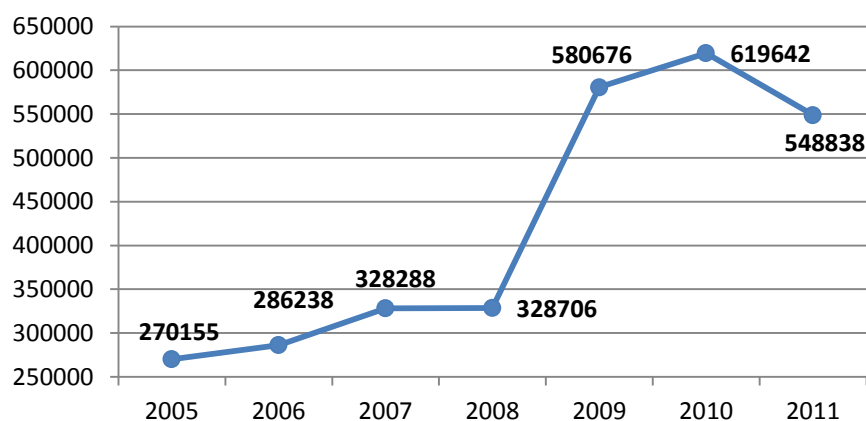
Source : Insee Centre



TCAM région Centre 2005-2011 : +13,1 %/an

Créations d'entreprises en France 2005-2011 (en unités)

Source : Insee Centre

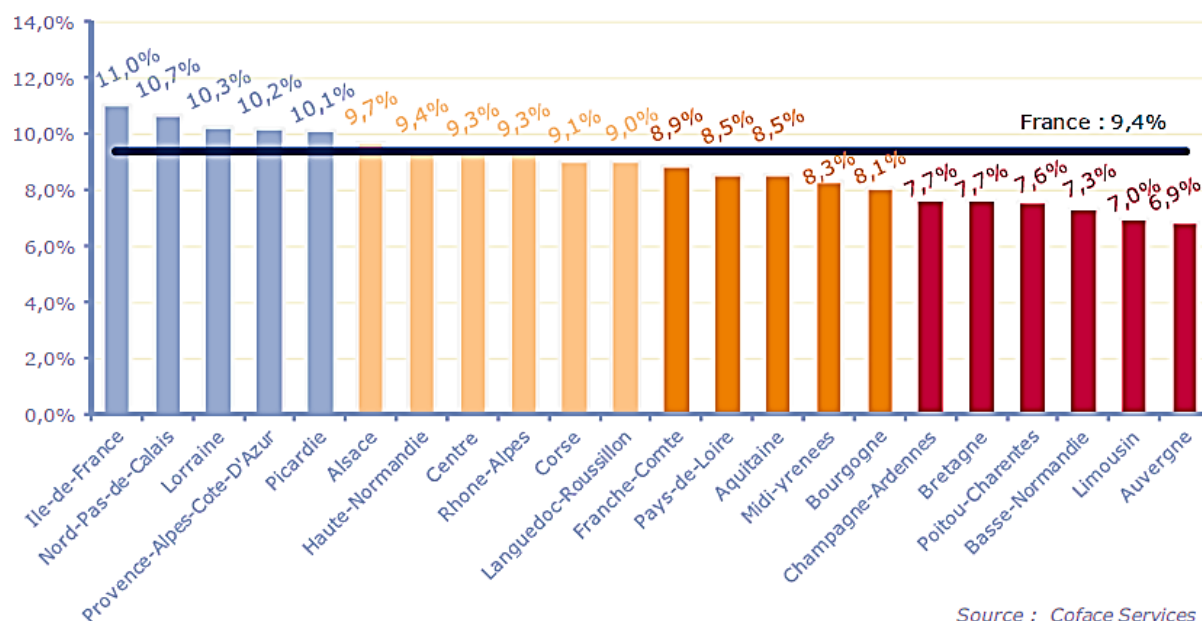


TCAM France 2005-2011 : +12,5 %/an

En 2011, plus de 16 000 entreprises ont été créées dans le Centre, soit trois fois plus qu'en 2002, dont + 30 % pour les entreprises « classiques » (hors auto entreprise).

Le taux de survie des entreprises à 3 ans a également continué à s'améliorer en passant de 68 % en 2006 à 71 % en 2011.

Dynamisme sectoriel : classement des régions par taux de création



Source : Coface Services

Ces bonnes évolutions se traduisent par une croissance du nombre d'entreprises en région Centre. Phénomène tout particulièrement notable dans l'artisanat qui passe de 33 730 entreprises en 2005 à 37 077 en 2011.

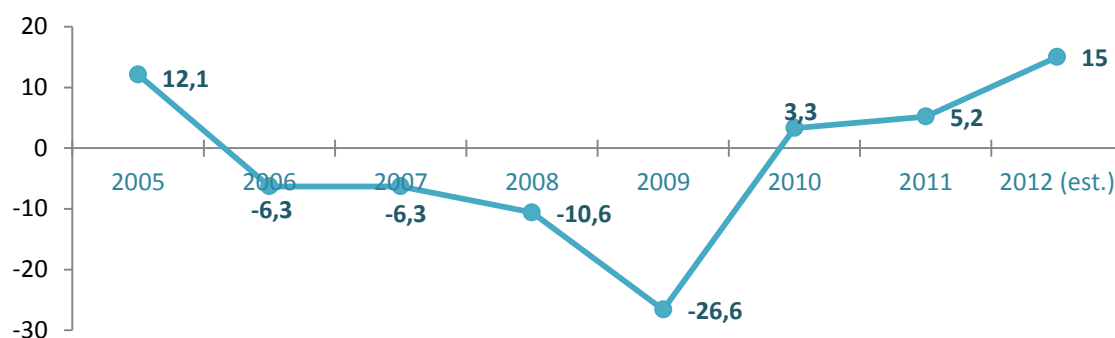
De son côté, le secteur agricole n'a toutefois pas réussi à enrayer la chute du nombre de ses exploitations (- 17 % en 10 ans) et le nombre d'installations enregistre une baisse continue.

d) Des investissements industriels marqués par la crise et une baisse de la valeur ajoutée

→ L'investissement industriel

Dans le mouvement de la baisse observée au niveau national entre 2005 et 2009, l'investissement des entreprises de la région Centre est reparti à la hausse dès 2010 grâce à l'amélioration de la conjoncture.

Evolution de l'investissement des entreprises industrielles en %



Source : Banque de France

→ la crise de 2008

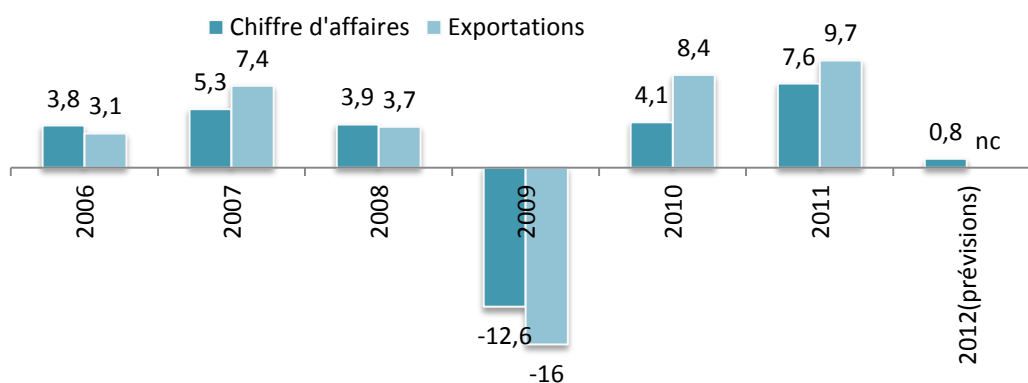
Avec le ralentissement de la demande mondiale, l'activité industrielle régionale s'est infléchie une première fois en 2008 pour voir la baisse s'accroître en 2009 (le chiffre d'affaires a chuté de 12,6 %) alors que l'activité industrielle d'autres pays européens a mieux résisté. Parallèlement, les exportations ont diminué de 16 %.

Après cette baisse marquée de 2009, les exportations ont enregistré un rebond de 8,4 %, en liaison avec la reprise de la croissance mondiale et notamment de la demande des pays développés qui représente plus de 80 % des débouchés extérieurs des entreprises de la région. Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles a, quant à lui, légèrement progressé.

La croissance engagée en 2010 s'est poursuivie en 2011 (CA en hausse de 7,6 %). Cette évolution favorable, intervenue en grande partie au cours du premier semestre, s'est accompagnée d'une augmentation des effectifs, des exportations, et plus sensiblement des investissements.

Evolution de l'activité des entreprises industrielles

Variation en % sur des données en euros courants



Source : Banque de France

→ La valeur ajoutée

La région Centre se place en 2010 au 9^{ème} rang national en termes de valeur ajoutée. Sur la période, la valeur ajoutée des entreprises de la région a augmenté de 1 % chaque année, ce qui demeure toutefois en deçà de l'évolution nationale.

Les services (marchands et non marchands) sont toujours les principaux créateurs de valeur ajoutée avec 73 % de la valeur ajoutée totale produite en région en 2010 (+2,5 points par rapport à 2005).

Par rapport à la moyenne nationale, l'industrie est « sur-représentée » avec 17,2 % de la valeur ajoutée régionale (-1,9 point par rapport à 2005) contre une moyenne nationale de 12,7 % (-2,4 points). Ce résultat est en corrélation avec le poids de l'industrie dans l'économie régionale bien supérieur à la moyenne nationale.

Valeur ajoutée brute par branche d'activité 2005-2010

en % par branche

	Région Centre		France métropolitaine	
	2005	2010	2005	2010
Agriculture, sylviculture, pêche	3,8	3	2,3	1,7
Industrie	19,1	17,2	15,1	12,7
Construction	6,6	6,8	5,7	6
Services marchands	47,8	49,8	55,3	57,2
Services non marchands	22,7	23,2	21,6	22,4
Total (en millions d'euros courants)	54 999	57 820	1 512 754	1 705 748
TCAM 2005-2010	+ 1 %/an		+2,4 %/an	

Source : INSEE, Comptes régionaux base 2005

→ Le PIB

Avec un PIB de plus de 65 milliards d'euros, la région Centre se classe en 2011 au 9^{ème} rang national, rang identique à celui qu'elle occupait en 2005. Elle produit 3,4 % des richesses nationales contre 3,7 % en 2005.

La crise économique de 2008 a fortement impacté l'économie régionale, comme au plan national : après avoir augmenté de 2 % en 2007, le PIB de la région Centre a diminué de 0,8 % en 2008 puis de 3,2 % en 2009. Il a augmenté à nouveau de 2,2 % en 2010 et a progressé en 2011.

Produit Intérieur Brut 2005-2011

	Région Centre		France métropolitaine	
	2005	2011	2005	2011
PIB en millions d'euros	61 968	65 173	1 696 144	1 907 145
TCAM 2005-2011	+ 0,8 %/an		+ 2 %/an	
PIB par habitant en euros	25 005	25 571	27 723	29 574
TCAM 2005-2011	+ 0,4 %/an		+ 1,1 %/an	

Source : INSEE

e) Une balance commerciale toujours positive

Alors que le déficit commercial de la France atteint des records, marqué notamment par le poids de la facture pétrolière, la balance commerciale de la région Centre reste excédentaire, tirée notamment par la vente des produits pharmaceutiques et cosmétiques.

La reprise, observée en 2010, a été confirmée en 2011. Les exportations ont, en effet, respectivement augmenté de 10,3 % et 14 % en un an, permettant de dégager un excédent commercial de 463 millions d'euros.

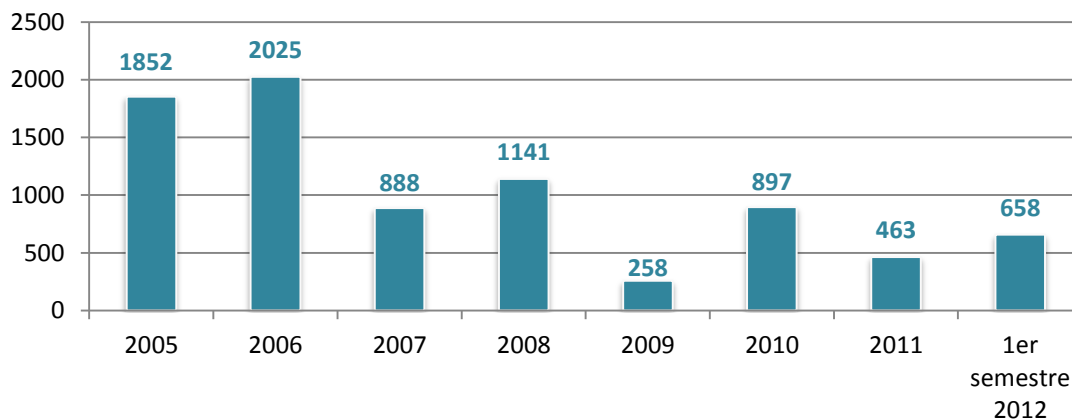
Cependant, les importations augmentent à un rythme plus rapide depuis 2005 (+2,9 %/an en moyenne contre +1,2 %).



Ainsi, la balance régionale est excédentaire depuis 7 ans. Le niveau des importations reste par ailleurs à surveiller pour que le niveau de l'excédent commercial ne s'amenuise pas.

Balance commerciale trimestrielle depuis 2007

en millions d'euros (Source : Douanes Françaises)



f) Une dynamique nouvelle de coopérations et de filières

Alors qu'en 2005 les démarches de coopérations et de filières étaient émergentes entre les entreprises, nous pouvons aujourd'hui mesurer le chemin parcouru.

La région dispose aujourd'hui de 4 sièges de pôles de compétitivité (S2E2, Cosmetic Valley, Elastopôle et Dream), de 2 antennes (Végépolys et Céramique), de 10 clusters et de 14 contrats d'appui au projet de filières dans le domaine agricole. Ils constituent des points d'appui importants pour la mise en œuvre de la politique économique régionale.

Par ailleurs, dans le domaine agricole, la Région a réussi à structurer les 14 filières régionales autour d'un plan d'actions (CAP'Filières) adapté aux enjeux de chacune d'entre elles.

g) La région Centre reste attractive pour les investissements internationaux

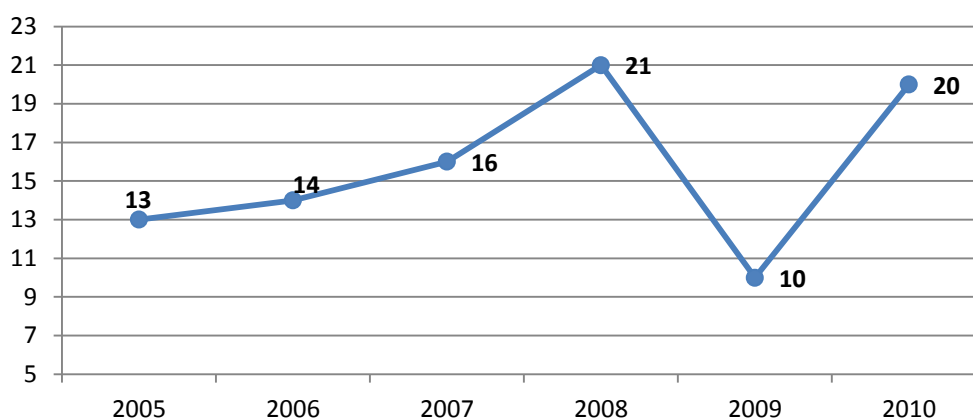
En 2012, la région Centre compte 445 établissements industriels à capitaux internationaux employant plus de 51 000 salariés. Si plus de 29 nationalités sont représentées, les Etats-Unis demeurent le 1^{er} pays investisseur avec 107 établissements et 17 099 salariés. L'Union européenne reste toutefois le partenaire privilégié puisque les participations européennes représentent au total 61 % des établissements à capitaux internationaux de la région. 3 secteurs phares concentrent plus de 40 % des effectifs employés par les établissements à participation étrangère : l'automobile, la santé et l'électronique.

Entre 2005 et 2010, une centaine d'entreprises étrangères a investi en région Centre. Ces entreprises ont permis de maintenir et/ou de créer 6 273 emplois. La région Centre a connu, sur la période, deux années noires pour les investissements internationaux, en 2006 et 2009, compensées par deux années exceptionnelles en 2008 et 2010. Notons également qu'un 1 investissement sur 5 a été réalisé par une entreprise allemande et que 57 % de l'ensemble des investissements étrangers concernaient des activités de production.

Les investissements internationaux peuvent prendre différentes formes. Il peut s'agir :

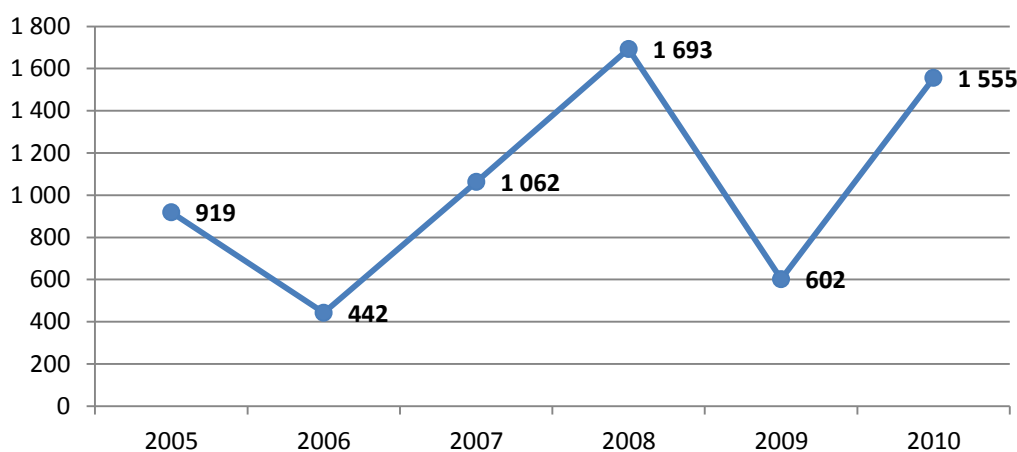
- **d'implantations** ex-nihilo, comme la création de l'établissement ICT à Montargis (45), spécialisé dans la fabrication de papier ménager. Annoncé en 2009, l'investissement, d'un montant de 150 M€, a d'ores et déjà permis la création de 150 emplois.
- **de reprises** d'établissements en difficulté ou non, comme le rachat de l'entreprise MARAZZI, fabricant d'objets en céramique à Châteauroux (36) par l'italien AERA INDUSTRIE CERAMICHE annoncé en 2010. Cet investissement a permis de conserver 207 emplois.
- **d'extension**, dans le cadre d'un développement de l'activité en France comme ce fut le cas pour l'entreprise IBIDEN basé à Courtenay (45). L'entreprise a annoncé en 2007 l'ouverture d'une 3^e ligne de production de filtres à particules pour moteur diesel. L'investissement de 35 M€ a permis la création de 100 emplois.

Projets d'investissement d'origine étrangère entre 2005 et 2010 en région Centre



Source : AFII

Emplois créés ou maintenus entre 2005 et 2010 en région Centre



Source : AFII

h) Une hausse significative des entreprises innovantes

Avec un milliard d'Euros consacré aux dépenses intérieures de R&D, la région Centre continue d'occuper le 8^{ème} rang national avec une prépondérance de la recherche issue du secteur privé (6^{ème} rang).

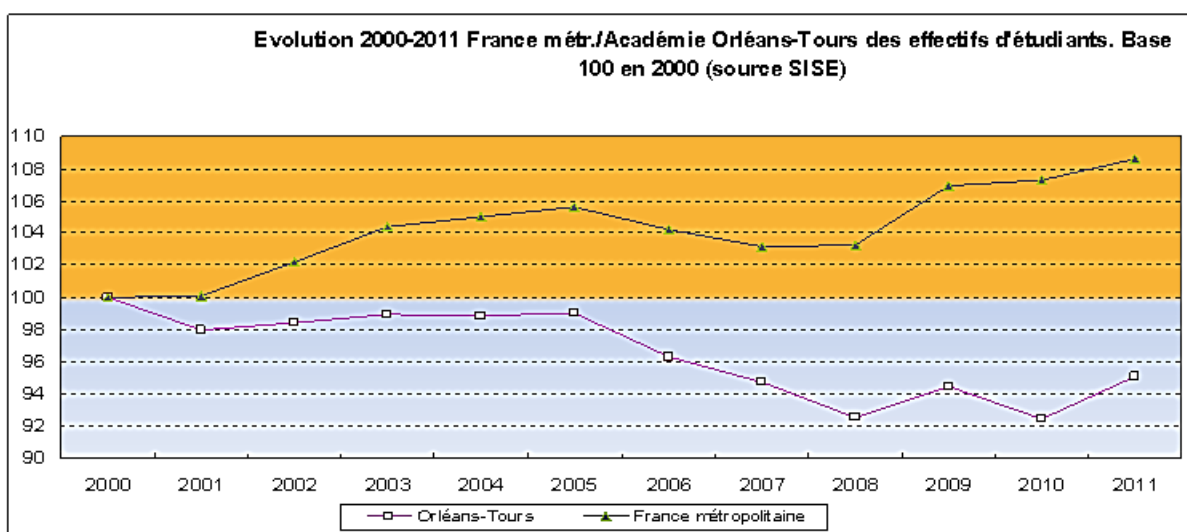
Avec 26,5 % des dépôts de brevets réalisés par des PME et ETI (contre 23 % au niveau national), la région se situe au 8^{ème} rang des régions françaises.

Alors que lors de l'élaboration de sa Stratégie régionale d'innovation, la Région identifiait près de 500 entreprises innovantes, elle en dénombre aujourd'hui 750, traduisant globalement une prise de conscience des dirigeants de l'importance de l'innovation pour la croissance de leur entreprise et faisant reposer l'innovation régionale sur un plus grand nombre d'entreprises.

i) Un nombre d'étudiants encore insuffisant mais qui a progressé en 2012

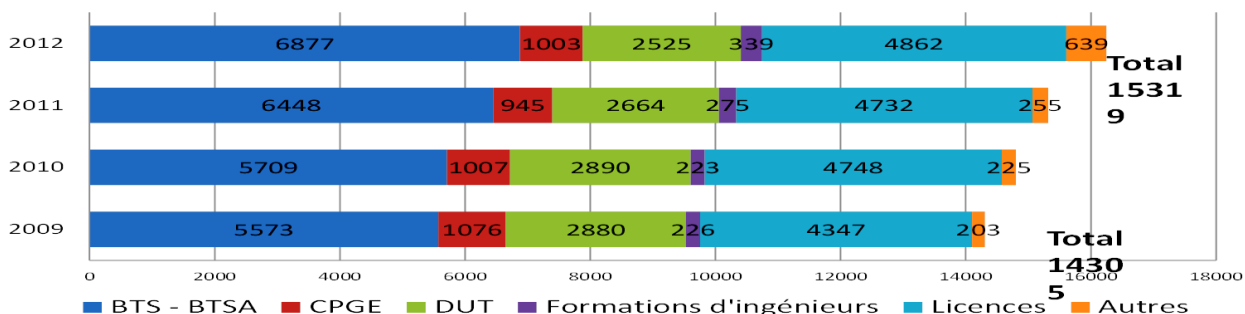
Le renforcement des qualifications et des compétences est l'une des clés du développement économique pour demain. Il constitue à ce titre un des trois axes de la Stratégie Régionale de l'Innovation adoptée en 2009. Dans ce contexte, ce sont dans les établissements d'enseignement supérieur que seront formés les ingénieurs, les chercheurs, les cadres de demain.

La situation régionale dans ce domaine apparaît comme à la fois paradoxale et préoccupante. Malgré des atouts quantitatifs (8^{ème} rang pour la dépense intérieure de recherche et de développement) et qualitatifs (présence de quatre pôles de compétitivité, diversité du tissu de recherche, excellentes conditions de vie et d'étude, etc.), la région Centre doit poursuivre sa mobilisation pour accroître le nombre de ses étudiants. Les écarts observés entre la région et les moyennes nationales incitent à la plus grande mobilisation pour réduire les écarts de poursuite d'étude des néo-bacheliers, notamment dans les filières technologiques et professionnelles.



Il est à noter que l'attractivité des formations dispensées par l'académie d'Orléans-Tours tend à se conforter avec un regain d'intérêt des lycéens de la région Centre comme des autres régions pour les formations dispensées par nos universités.

L'ATTRACTIVITÉ de notre académie augmente
Nombre de vœux 1 formulés par les élèves de
terminales (France entière) pour les formations de notre
académie de 2009 à 2012 (source: APB)



A l'instar des travaux menés pour la création du PRES « Centre Val de Loire Université » ou encore de la mobilisation qui a permis la création dans notre région d'un 6^{ème} INSA en France, la mise en synergie des initiatives de tous les acteurs de l'enseignement supérieur doit se renforcer. La Région a pris et continuera de prendre toute sa part dans ce processus.

j) Une nouvelle étape dans la coopération des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

Les établissements d'enseignement supérieur localisés en région Centre opèrent dans un environnement très concurrentiel, caractérisé par une forte mobilité des étudiants, des enseignants et même des formations. L'approfondissement des synergies régionales doit permettre tout à la fois de faciliter leur positionnement dans cette concurrence, et de renforcer le rôle de l'enseignement supérieur comme pilier du développement socio-économique régional. Une étape importante a été franchie en 2010 avec la création du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) «Centre Val-de-Loire Université» (CVLU), rassemblant universités, grandes écoles d'ingénieurs et de management et centres hospitaliers régionaux. Le renforcement des compétences de CVLU, le développement des coopérations en son sein, préfigurent une véritable «université fédérale» visible et attractive bien au-delà des frontières régionales, qui constituera la meilleure base pour établir des partenariats plus larges, à l'échelle interrégionale.

k) Une recherche reconnue par les investissements d'avenir

La région Centre se positionne dans le tiers des régions européennes les plus dynamiques en matière de recherche et d'innovation d'après le nombre de brevets déposés.

Ce bon positionnement a trouvé une nouvelle reconnaissance à travers les investissements d'avenir qui ont labellisé un nombre significatif de projets portés par des laboratoires régionaux ou pour lesquels des laboratoires régionaux étaient associés autour de 3 domaines d'excellence :

- **Dans le domaine de la santé :**
 - ✓ **SATT Grand Centre** (thématique « innovations thérapeutique et diagnostique »)
 - ✓ 3 Labex : **MabImprove**, *Synorg* et *IRON*
 - ✓ 1 plateforme de formation en apprentissage : **IFBC**
 - ✓ 1 Institut Carnot : *ISCA*
 - ✓ 4 Infrastructures nationales de recherche en biologie et santé : *Biobanques*, *CRB-Anj*, *F-Crin* et *Phenomim*
 - ✓ 1 Equipex : *Paris-en-résonnance*

- **Dans le domaine de l'énergie et des matériaux :**
 - ✓ **SATT Grand Centre** (thématique « procédés pour les matériaux »)
 - ✓ 2 PMFI / 1 PDC : **Greenerb@t** et **Moissannes**, en renforcement du pôle de compétitivité **S2E2**
 - ✓ 1 IEED : **Geodenergie**
 - ✓ 1 Institut Carnot : **BRGM**
 - ✓ 2 Labex : **Caprysses** et *Ganex*
 - ✓ 2 Equipex : *Nanoimagex*, *Refimeve+*
 - ✓ 1 projet industriel : **Tours 2015** (ST Microelectronics)

- **Dans le domaine des géosciences, de l'environnement et de l'espace :**
 - ✓ **SATT Grand Centre** (thématique « gestion des ressources naturelles »)
 - ✓ 2 Labex : **Voltaire** et *Esep*
 - ✓ 3 Equipex : **Planex**, *Xyloforest* et *Critex*
 - ✓ 2 projets biotechnologies-bioressources : *BFF* et *Genius*

Par ailleurs, il faut souligner qu'à l'instar de la SATT Grand Centre, dont la fonction de valorisation est transversale, il existe d'autres programmes dont les effets ont vocation à impacter indifféremment tous les secteurs de la recherche, comme les IDEFI (la région Centre participe à 5 programmes, dont l'un d'entre eux, **Edifice**, est porté par un acteur local).

II. INTERVENTIONS ECONOMIQUES REGIONALES

Le développement économique et la création d'emplois sur notre territoire dépendent d'abord de la capacité de nos entrepreneurs à développer leur entreprise et de notre capacité à leur offrir un environnement propice à leur développement, puis de notre capacité à attirer de nouveaux talents pour développer de nouvelles activités sur notre territoire.

Les facteurs de croissance des entreprises sont aujourd'hui bien identifiés. Nous savons qu'ils reposent d'abord :

- sur leur capacité à recruter, former et motiver des salariés qualifiés et compétents.
- et sur leur capacité à innover, à exporter, à coopérer, à se financer et à réduire leurs charges et notamment leurs dépenses énergétiques.

La faiblesse des entreprises de notre région, comme partout en France reste leur petite taille (90 % ont moins de 10 salariés). Le dirigeant est mobilisé par de multiples tâches et son temps reste limité pour développer de nouveaux projets et conquérir de nouveaux marchés.

Il doit pour cela être en mesure de s'entourer de personnels compétents et d'investir dans des équipements ou dans des projets plus immatériels (innovation, prospection à l'étranger) qui présentent une part de risque important et que les banques hésitent à financer seules.

L'aide des collectivités locales ou de l'Etat joue souvent dans ce cadre un rôle déterminant pour le bouclage du plan de financement.

C'est pourquoi, la Région a mis en place des outils d'intervention pour accompagner les entreprises sur tous ces domaines en veillant à la bonne articulation entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux des projets soutenus, à travers la mise en place de contreparties sur mesure.

Comme elle s'y était engagée, elle a également procédé à des évaluations qui sont présentées chaque année à l'occasion du bilan des aides économiques et qui ont permis certaines adaptations.

Afin d'éclairer le débat sur la nécessité de réorienter ou non nos dispositifs d'intervention, nous vous proposons, ci-après, un état des lieux de nos interventions organisés autour de quelques grands domaines et des facteurs majeurs de développement des entreprises.

1) La création et reprise d'entreprises

A l'occasion de l'élaboration du SRDES en 2005, nous faisons le constat de notre mauvais positionnement en matière de création d'entreprises et nous avons fait du renforcement des dispositifs en faveur de la création d'entreprises une des priorités de notre politique de développement économique.

Force est de constater, aujourd'hui, que nos efforts conjugués à ceux de nos partenaires et tout particulièrement les chambres consulaires, nous ont permis de connaître des avancées majeures.

Comme en témoigne le tableau, ci-après, consacré à l'évolution des dispositifs d'appui à la création, la Région dispose aujourd'hui des outils permettant de couvrir l'ensemble des besoins des créateurs repreneurs d'entreprises.

Elle y consacre chaque année plus de 6 millions d'Euros.

Ella a tout particulièrement complété, entre 2005 et 2012, ses dispositifs d'appui en faveur : des chômeurs créateurs d'entreprises (CAP'Solidaire) de nouvelles formes entrepreneuriales (coopération, couveuses) et des entreprises innovantes (fonds d'amorçage).

Evolution des dispositifs d'appui à la création-reprise financés par la Région entre 2005-2012

	2005	2012
Sensibilisation à l'entrepreneuriat <i>Jeune public :</i>	<ul style="list-style-type: none"> Graine de boîte Créa campus (Orléans) 	<ul style="list-style-type: none"> Graine de boîte Créa campus élargi à tous les étudiants de la région Forum de la création d'entreprises
<i>Tous publics :</i>	<ul style="list-style-type: none"> Forum de la création d'entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Forums création portés par la CCI et CMA Boutiques de Gestion Financement de formation à la création (réseau des CCI et des CMA)
Conseil et aide au projet avant création	<ul style="list-style-type: none"> Contrat d'installation Financement de formation à la création (réseau des CCI et des CMA) 	<ul style="list-style-type: none"> Forums création portés par la CCI et CMA Boutiques de Gestion Financement de formation à la création (réseau des CCI et des CMA)
Portage de projets		<ul style="list-style-type: none"> Couveuses Coopératives d'activités
Fonds propres <i>Amorçage :</i>		<ul style="list-style-type: none"> Fonds émergence innovation Prêt participatif d'amorçage (OSEO)
<i>Création transmission :</i>	<ul style="list-style-type: none"> Dotations prêts d'honneur Création et croissance centre 	<ul style="list-style-type: none"> Dotations prêts d'honneur Fonds prêts d'honneur dédié à la transmission d'entreprise CAP'Solidaire CAP'SCOP
Financement de la trésorerie et des premiers investissements	<ul style="list-style-type: none"> Createm Pari Aide à l'hôtellerie Aide à l'installation (agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> CAP'Création CAP'Artisanat création CAP'Développement transmission CAP'Hébergement touristique Aide à l'installation (NINA+)
Garantie	<ul style="list-style-type: none"> Fonds régional de garantie OSEO 	<ul style="list-style-type: none"> Fonds régional de garantie OSEO Fonds régional de garantie SIAGI (pour entreprises artisanales) France active garantie (TPE)
Accueil	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la création de 12 pépinières d'entreprise et locaux d'accueil (contrat de pays, contrats d'agglomération) 	<ul style="list-style-type: none"> Aide à la création de 12 pépinières d'entreprise et locaux d'accueil (contrat de pays, contrats d'agglomération)

Plus récemment, la Région vient de refondre ses dispositifs en faveur de l'appui à l'installation dans le domaine agricole dans un CAP'Installation.

2) Le financement des projets

2.1 Industrie, artisanat et services

Chaque année, la Région accompagne plus de 500 projets portés par les entreprises régionales. Depuis 2005, elle a cherché à apporter une offre plus complète et plus lisible.

Pour une meilleure efficacité, le nombre de dispositifs d'aides de la Région a été modifié, tout en élargissant le champ des soutiens à d'autres domaines (recherche, formation) autorisés par l'Europe qui encadre fortement les possibilités d'intervention des Etats et des collectivités locales.

Evolution des dispositifs d'appui au développement des entreprises entre 2005-2012

	2005	2012
Conseil	<ul style="list-style-type: none"> • FRAC 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP'Développement • CAP'Artisanat développement
Investissements	<ul style="list-style-type: none"> • PPR • FDPMI • FERI • FREMA 	
Export	<ul style="list-style-type: none"> • FRAEX • CORDEX 	
Innovation		
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • FERI • PRE 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP'Emploi
Recherche & Développement	<ul style="list-style-type: none"> • 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP'R&D
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Aide non formalisée 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP'Formation
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'hôtellerie • Aide aux gîtes • Aide aux chambres d'hôte • Aide à l'hôtellerie de plein air 	<ul style="list-style-type: none"> • CAP'Hébergement touristique • CAP'Hébergement touristique pour tous • CAP'Innovation touristique

Par ailleurs, tous les noms des aides aux entreprises sont précédés d'une racine commune (CAP' pour contrat d'appui au projet) qui permet aujourd'hui de bien associer l'aide à la Région.

Les évaluations menées en 2010, 2011 et 2012 montrent que les aides régionales ont constitué un effet de levier pour 60 % des entreprises. C'est-à-dire qu'elles auraient dû revoir leur projet ou son dimensionnement.

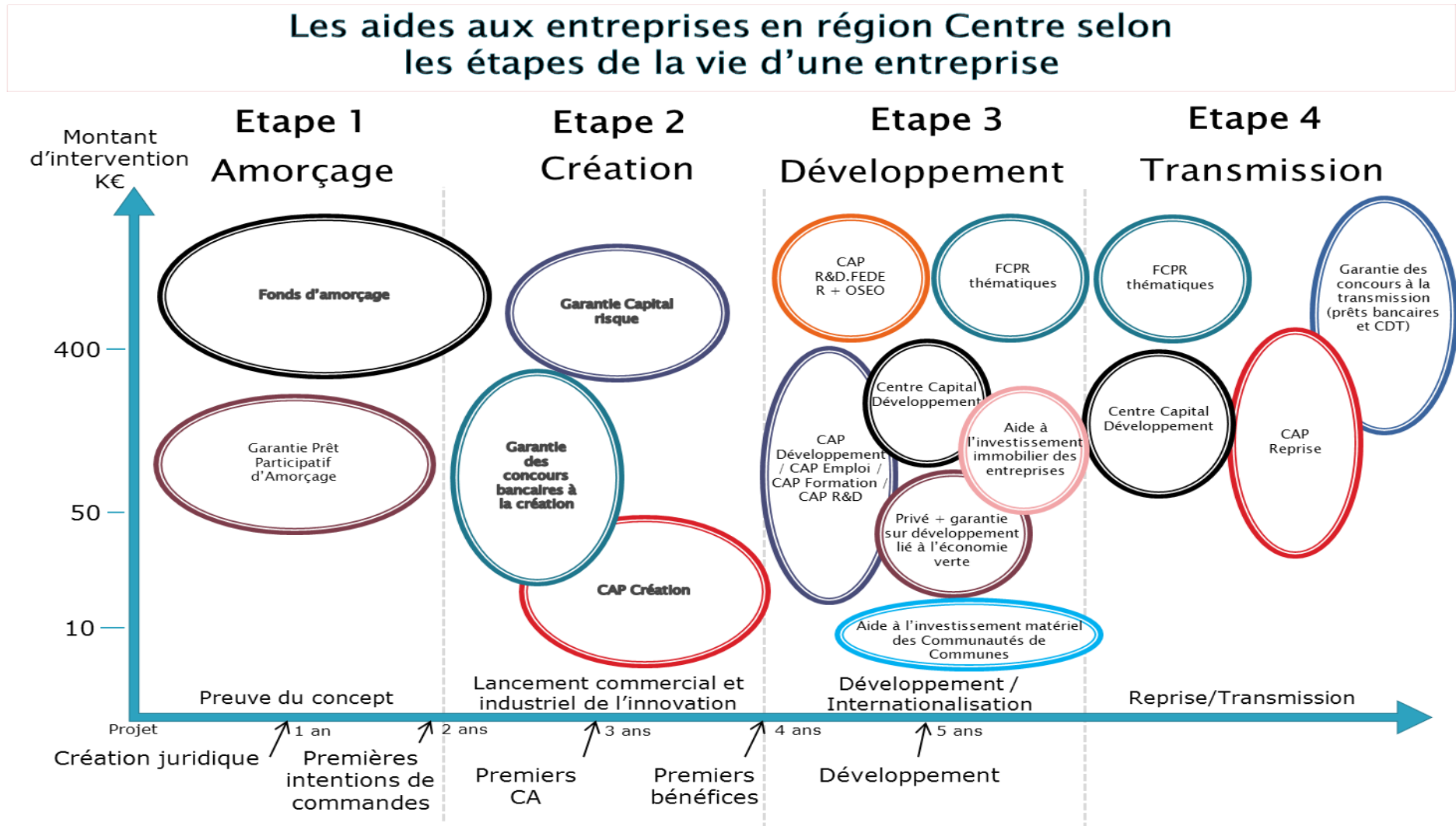
Cet effet de levier se révèle en revanche différent selon les CAP'.

L'effet de levier est important pour les entreprises bénéficiaires d'un CAP'R&D, d'un CAP'Développement volet innovation et d'un CAP'Emploi. Il est plus modeste concernant les CAP'Développement volet investissement.

Les contreparties sociales et environnementales sont réalisées au stade de l'évaluation à 70 % et produisent des effets directs de l'avis-même de la moitié des chefs d'entreprises interrogés.

A noter qu'à plus de 93 %, les entreprises aidées n'hésiteraient pas à faire de nouveau appel au dispositif d'aides régionales.

Le schéma, ci-après, montre qu'une entreprise peut aujourd'hui trouver un soutien pour l'aider à financer chaque stade de sa vie, soit à travers une aide attribuée directement par la Région, soit par l'intermédiaire d'un organisme dont elle cofinance le fonds d'intervention (Centre Capital Développement, Plateforme d'initiative locale, fonds régional de garantie).



Par ailleurs, au-delà de l'aide régionale, l'entreprise peut souvent accéder à des aides complémentaires mises en place par d'autres collectivités. Contrairement à d'autres régions, celles-ci ont souhaité maintenir en région Centre une capacité d'intervention comme le montre le tableau ci-joint.

Les aides aux entreprises des collectivités de la région Centre selon la nature des projets

Aides	Communautés de Communes	Agglomérations	Départements	Région
Création d'entreprises			X	XXX
Aide aux fonds propres			X	XXX
Garanties				XXX
Aide à l'investissement matériel : <i>Artisanat commerce</i>	X	X	X	XXX
<i>Industrie service</i>			X	XXX
Aide à l'emploi			X	XXX
Aide à la formation				XXX
Aide à la R&D et à l'innovation		X	XX	XXX
Immobilier d'entreprises	XX	XXX	XXX	XX
Foncier (ZA)	XXX	XXX	XXX	XX
Prospection d'entreprises			XXX	XX

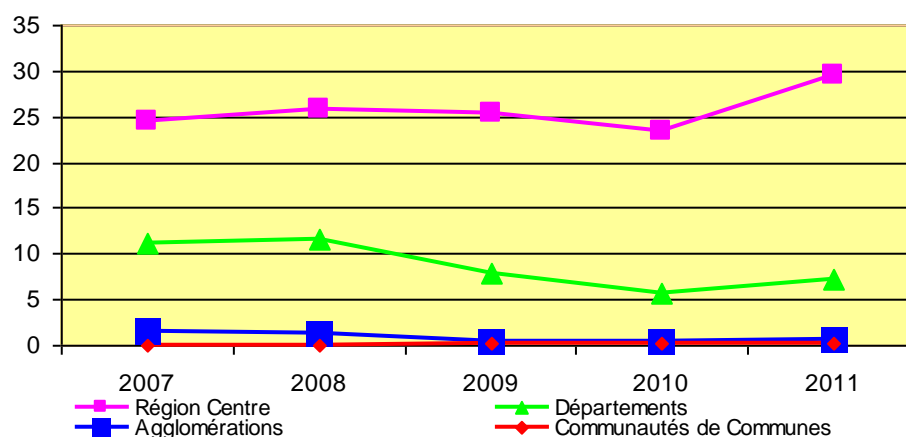
X : participation de certaines collectivités

XX : participation en appui ou en partenariat avec une autre collectivité

XXX : dispose d'outils propres

La Région Centre n'en demeure pas moins la 1^{ère} collectivité sur le champ des aides aux entreprises, en attribuant près de 80 % de celles-ci sur son territoire.

Evolution des aides engagées par type de collectivités (hors Fonds européens) en millions



Enfin, il convient également de citer les interventions de l'Etat qui sont principalement centrées sur les projets de recherche collaborative issus des pôles de compétitivité ou portés par OSEO, issue du regroupement en 2005 de l'ANVAR, de la BDPME et de SOFARIS et qui vient de servir de support à la création de la Banque Publique d'Investissement.

La Région a par ailleurs mis en place en concertation avec les Départements et les Agglomérations un dossier de demande d'aide unique pour les projets industriels afin d'éviter aux entreprises de rédiger plusieurs dossiers de demande.

Cette forte mobilisation des collectivités locales régionales sur le champ du développement économique, malgré un bon climat partenarial, fait apparaître le système régional complexe à de nombreux dirigeants d'entreprises, qui déplorent d'avoir à signer plusieurs conventions pour boucler le plan de financement d'un même projet.

2.2 Tourisme

En créant la 1^{ère} conférence régionale de l'économie touristique en 2005 et une direction du tourisme au sein de la Direction générale innovation, développement économique, recherche, la Région a clairement positionné le tourisme dans le champ des activités économiques.

Comme pour le secteur des aides à l'industrie et aux services, les aides en faveur du tourisme ont été simplifiées (regroupement des aides à l'hôtellerie, de l'hôtellerie de plein air, aux gîtes et chambres d'hôtes dans un seul dispositif CAP'Hébergement touristique) et élargies à l'hébergement de groupe notamment autour du secteur du tourisme pour tous (CAP'Hébergement touristique pour tous) et à l'innovation (CAP'Innovation touristique) avec une plus grande prise en compte de la dimension du développement durable dans les projets.

Ce sont ainsi plus de 450 projets qui ont pu être financés entre 2006 et 2012.

Toutefois, si le nombre de projets financés est significatif, les dispositifs d'aides européennes mis en place ont fortement complexifié les politiques régionales et ont rendu moins lisible l'intervention financière de la Région ;

En effet, à partir de 2008, le FEADER a cofinancé les projets d'hébergements touristiques en milieu rural (8,5 M€ affectés entre 2007 et 2012). La Région et les Départements ont respectivement apporté 62 % et 38 % des cofinancements nationaux exigés. Les directions départementales de l'Etat ont joué le rôle de guichet unique en s'appuyant sur un dossier de demande d'aide unique constitué par les cofinanceurs.

Comme le montre le tableau ci-après, un même porteur de projet trouvera des solutions de financements différentes d'un département à l'autre.

Synthèse des financements d'hébergements touristiques en région Centre (2006 et 2012)

	Gîtes ruraux		Gîtes de groupe		Chambres d'hôtes		Hôtellerie		Hôtellerie de Plein air		Projets structurants	
	2006	2012	2006	2012	2006	2012	2006	2012	2006	2012	2006	2012
FEADER		X		X		X		X		X		
CR CENTRE	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
CG CHER	X	X		X			X	X	X (public)	X (public)		
CG EURE ET LOIR	X	X		X			X	X		X		
CG INDRE	X						X (privé)	X	X (public)	X		X
CG INDRE ET LOIRE	X	X		X	X	X	X (privé)	X (privé)	X	X		X
CG LOIR ET CHER								X		X		
CG LOIRET	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X
AGGLO BLOIS								X				

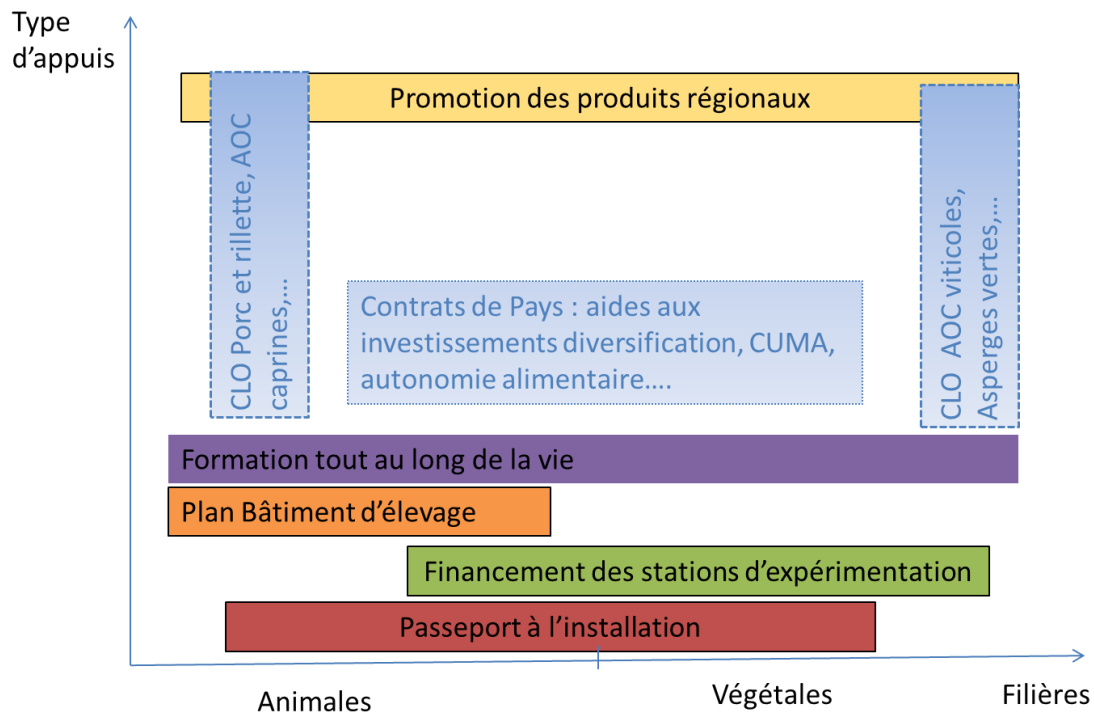
⇒ Interventions ponctuelles supplémentaires de villes et de communautés de communes.

2.3 Agriculture

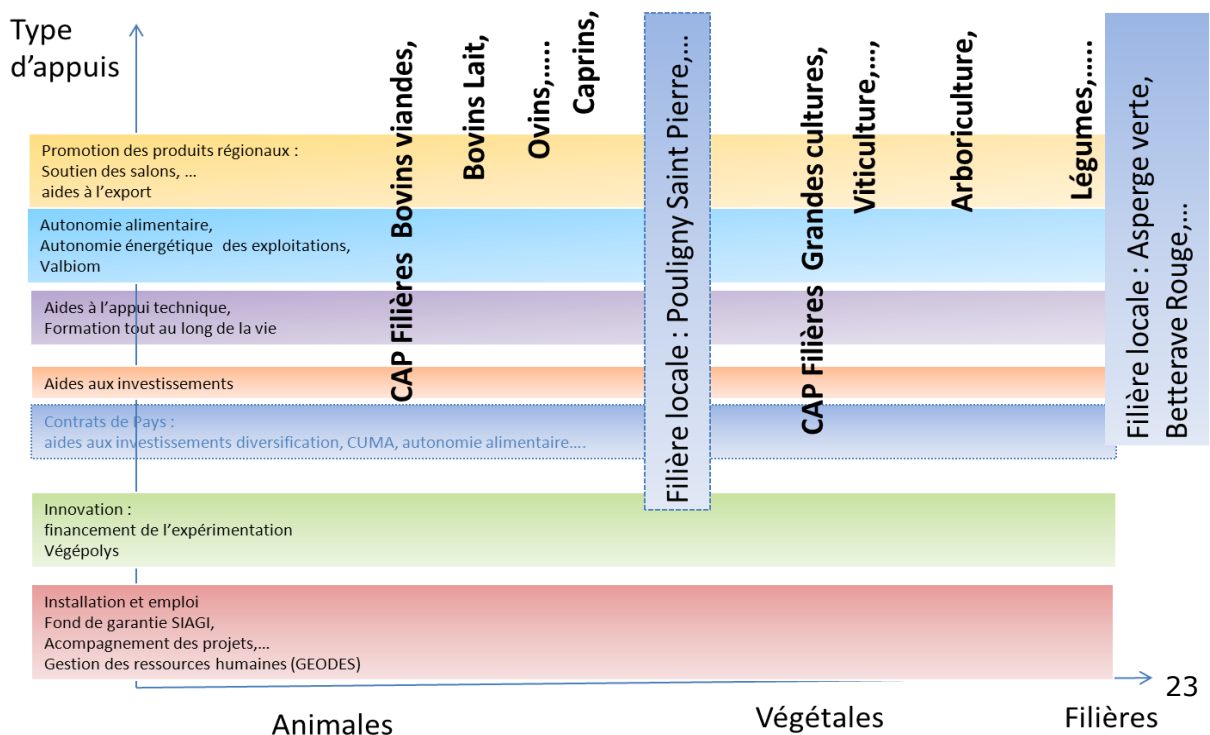
Le SRADDT a précisé nos orientations en matière agricole régionale et nous avons eu largement l'occasion de rappeler le bilan 2012 de notre action dans ce domaine, lors de la communication du 22 mars sur l'agriculture.

Les graphiques, ci-dessous, permettent de montrer l'évolution de nos soutiens depuis 2006 et tout particulièrement le rôle structurant de nos démarches en faveur des 14 filières régionales.

Les aides agricoles de la Région jusqu'en 2006



Les aides agricoles de la Région à partir de 2006



Si les aides à l'agriculture dépendent très largement de l'Union européenne, il n'en demeure pas moins que l'Etat, la Région et les Départements continuent à intervenir sur ce domaine compte tenu de son importance pour l'économie des territoires.

Si on compare les seules interventions de la Région et des Départements, on s'aperçoit qu'elles sont relativement comparables en montant (en 2011 : 7,81 M€ pour la Région et 6,9 M€ pour l'ensemble des 6 Départements) mais se distinguent par leur nature (voir tableau ci-dessus).

La Région privilégiant des interventions en faveur des exploitations alors que les Départements participent de manière plus importantes au fonctionnement des structures agricoles.

Intervention de la Région et des Départements dans le domaine agricole

	Région	Départements
Investissements matériels	CAP filières (sauf grandes cultures)	Majoritairement élevage et arboriculture
Expérimentation	Fonctionnement et investissement sur la base de programmes d'actions	Fonctionnement des structures
Appui Technique	CAP filières	
Formation professionnelle	Convention partenaires sociaux	
Promotion	CAP Filières, COVALOR et Centréco	Financement d'évènements
Installation	Actions (suivi des cédants, Passeport installation,...)	Fonctionnement chambre d'agriculture,
Sanitaire		Fonctionnement Groupement de Défense Sanitaire
Aides conjoncturelles	Dispositif particulier	Majoritairement abondement calamités agricoles
Forêt/Bois	CAP filières : actions des structures (Arbocentre, CRPF,...), investissement exploitations et 1 ^{ère} transformation	Fonctionnement structures

2.4 L'économie sociale et solidaire

La région Centre a déployé des moyens importants depuis 2005 en faveur de l'économie sociale et solidaire.

Elle a tout particulièrement soutenu le secteur associatif à travers CAP'Asso. Plus de :

- **3 250 postes** aidés dont 949 en renouvellement, à partir de **2 523 projets aidés**, portés à 32% par le secteur du sport, 18 % par la jeunesse, 16% par la culture, 13% par la santé et le social, 11% par l'insertion, 4% par l'environnement et 3% par le tourisme.
- **9 568 postes induits**,
- **83 470 896 euros** de subvention attribués, dont 19 133 500 € pour les renouvellements.

Comme pour le secteur marchand classique, la Région a mis en place ou participe au financement d'outils qui permettent d'accompagner les structures de l'ESS de leur création à leur développement (voir tableau ci-dessous).

Ainsi depuis 2007, Centre Actif a étendu son champ d'intervention aux structures de l'économie sociale et solidaire s'engageant dans une démarche de consolidation de leur activité, en vue de favoriser leur autonomie financière, et depuis 2009 aux Très Petites Entreprises portées par des demandeurs d'emploi.

Centre Actif dispose d'une offre en garanties et en fonds propres élargie, avec la capacité aujourd'hui de répondre à la fois aux besoins de petites associations, d'associations plus structurées ou encore d'entreprises solidaires.

Elle favorise ainsi le développement d'activités créatrices d'emplois et contribue à l'émergence de projets viables et pérennes.

La Région est le premier partenaire financier des différents fonds gérés et animés par Centre Actif (près 1,3 M€ investis dans les fonds de Centre Actif depuis 2005, pour un total de 369 projets financés).

Artisanat - ESS

Dispositifs mobilisables selon la maturité de l'association ou de l'entreprise solidaire



		2005	2012	2005	2012	2005	2012
Associations et entreprises solidaires	Apports en capital		CAP SCOP				
	Fonds propres	- CAP ASSO - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- CAP ASSO - FAA (Fonds d'amorçage Associatif) Centre Actif - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- CAP ASSO - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- CAP ASSO - FAA (Fonds d'amorçage Associatif) Centre Actif - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif - FRIS (Fonds régional Investissement Solidaire) Centre Actif	- CAP ASSO - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- CAP ASSO - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif - FRIS (Fonds régional Investissement Solidaire) Centre Actif
	Garantie	FAG (France Active Garantie) Centre Actif	FAG (France Active Garantie) Centre Actif	FAG (France Active Garantie) Centre Actif	FAG (France Active Garantie) Centre Actif	FAG (France Active Garantie) Centre Actif	FAG (France Active Garantie) Centre Actif
	Investissements	CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- FAA (Fonds d'amorçage Associatif) Centre Actif - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- FAA (Fonds d'amorçage Associatif) Centre Actif - CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif - FRIS (Fonds régional Investissement Solidaire) Centre Actif	CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif	- CAA (Contrat d'Apport Associatif) Centre Actif - FRIS (Fonds régional Investissement Solidaire) Centre Actif

Elle a également encouragé la création d'activités par des demandeurs d'emplois en leur apportant une aide spécifique (CAP'Solidaire) ou à travers la forme coopérative en favorisant la mise en place d'une antenne de l'Union nationale des coopératives et en offrant un appui spécifique aux salariés s'engageant dans la création d'une SCOP (CAP'SCOP).

3) La formation professionnelle et des demandeurs d'emplois

Depuis 2005, la Région Centre a œuvré pour développer ses moyens d'intervention en faveur de la formation professionnelle, de la qualification des demandeurs d'emploi et en particulier des jeunes.

Dans le même temps, elle a souhaité s'engager en faveur de la sécurisation des parcours professionnels, en concourant à la formation des salariés les plus fragiles.

Aujourd'hui, la Région manifeste encore davantage la volonté de mettre l'emploi au cœur des stratégies régionales et de flécher la formation vers ceux qui en ont le plus besoin. Cette stratégie sur la formation accompagne les nouvelles priorités nationales en faveur de la jeunesse, de la réindustrialisation du pays et du renforcement de la compétitivité de nos entreprises.

Sur les territoires, les difficultés du contexte économique rendent nécessaire la mise en place d'une véritable politique de sécurisation et de promotion des parcours professionnels, concertée entre les différents acteurs. L'instauration de politiques de formation tout au long de la vie, avec une articulation renforcée entre formation initiale et formation continue dans le cadre d'une étroite coopération avec les partenaires économiques et sociaux est nécessaire.

Signé par la Région et l'Etat en 2011, le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDFP) est la feuille de route pour bâtir une région où la formation est un outil pour sécuriser les parcours de vie des habitants et répondre aux besoins socio-économiques.

Ce contrat de plan fixe la stratégie régionale pour la formation en région jusqu'en 2014, formulée autour de trois clés de progrès : mieux former pour l'avenir, favoriser l'égalité d'accès à la formation, promouvoir l'innovation au sein de la formation.

Synthèse des actions depuis 2005

	Dispositifs du Conseil Régional	
	en 2005	en 2012
Formation des demandeurs d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Visas libre-savoirs • Programme régional de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Visas libre-savoirs • Programme régional de formation • Contrat régional pour l'emploi et la qualification • Fonds d'innovation
Formation des salariés pour la sécurisation des parcours	<ul style="list-style-type: none"> • Visas libres savoirs • co-financement d'EDEC 	<ul style="list-style-type: none"> • Pactes de continuité professionnelle
Lutte contre le décrochage scolaire		<ul style="list-style-type: none"> • Assure ton avenir • Assure ta rentrée
Actions en faveur de l'apprentissage		<ul style="list-style-type: none"> • COM apprentissage 2011-2015 • Carte des formations
Actions en faveur de la filière sanitaire et sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma régional 	<ul style="list-style-type: none"> • Schéma régional
GPECT		<ul style="list-style-type: none"> • réponses de la Région avec ses dispositifs et en fonction des besoins exprimés
Concertation avec le monde économique	<ul style="list-style-type: none"> • COT 	<ul style="list-style-type: none"> • action 1 du CPRDFP : évolution de l'offre de formation par la concertation avec les branches et les secteurs économiques

4) Valorisation de la recherche et l'innovation

Avec un milliard d'euros consacré aux dépenses intérieures de R&D La région Centre occupe le 8^{ème} rang national avec une forte prépondérance de la recherche issue du secteur privé (les trois quarts). Si l'on considère l'origine géographique des inventeurs liés aux brevets déposés par voie nationale, la région Centre se positionne à la huitième place nationale.

Au niveau régional comme au niveau national, le nombre de demandes de brevets publiées annuellement peut être influencé par quelques grands déposants (par exemple LVMH Recherche, STMicroelectronics au niveau de la région Centre). On constate par ailleurs qu'en région Centre, 26.5% des dépôts sont réalisés par des PME ou ETI (la moyenne nationale étant de 23 %). Concernant ces dépôts PME/ETI en Région Centre, 19% sont réalisés par des PME et 7.5% par des ETI (répartition similaire au niveau national : respectivement 17.6% et 5.5%). Il semble néanmoins difficile de tirer des conclusions sur ces chiffres, compte tenu de la disparité d'une Région à l'autre dans le poids des PME et des ETI déposantes de brevets.

On constate en Région Centre que les laboratoires sous tutelle universitaire sont des acteurs régionaux important en termes de dépôt (le PRES «Centre Val de Loire Université» est 3^{ème} plus gros déposants de la Région Centre). Pour ce qui concerne les organismes de recherche nationaux, il est à noter que ceux-ci déposent directement dans la région d'implantation de leur siège national. A titre d'exemple, le CEA et le CNRS qui sont fortement implantés dans notre région, déposent leurs brevets dans la région d'implantation de leur siège national.

Comme cela a été rappelé, la Région a fait de la recherche et de l'innovation l'une de ses grandes priorités.

Depuis 2007, ce sont 109 projets de recherche et d'innovation portés par des entreprises et près de 250 projets de recherche portés par les laboratoires et des universités et des grands organismes de recherche qui ont été accompagnés.

L'incubateur régional Lancéo a accompagné 56 jeunes entreprises innovantes depuis 11 années. Avec la présence de nombreux établissements de recherche, le nombre de projet de création d'entreprises innovantes est en progression mais doit encore se renforcer et continuer de se perfectionner pour les aspects de valorisation et de transfert de technologie.

Le processus qui conduit de la recherche à l'innovation est un processus complexe. Il s'agit en effet d'utiliser des résultats et des connaissances en perpétuelle évolution pour mettre en place des méthodes de production stabilisées et déployées à grande échelle. Ce processus implique un grand nombre d'acteurs, aux cultures et aux contraintes très différentes : laboratoires, entreprises, structures d'interface de différentes natures. Il consiste en différentes étapes : recherche fondamentale et/ou appliquée, maturation des concepts et démonstration, transfert de technologie vers l'entreprise, innovation dans le processus de production pour la mise sur le marché de produits ou services nouveaux ou modifiés. Il n'est pas linéaire, et de nombreux allers et retours entre ces différentes phases sont souvent nécessaires.

En raison de ces complexités, les politiques visant à favoriser l'innovation ne peuvent se limiter à fournir à chacun des acteurs les moyens matériels et humains nécessaires pour mettre en œuvre l'étape dans laquelle il est impliqué. Il est également nécessaire de mettre en place un environnement juridique, financier, politique pour que ces acteurs souhaitent et puissent échanger leurs idées et collaborer : des résultats significatifs ne peuvent être obtenus que si la chaîne de l'innovation est alimentée par un nombre conséquent de projets et d'initiatives.

Le constat répété des faiblesses françaises pour réussir le passage de la recherche à l'innovation a conduit ces dernières années à de nombreuses réformes structurelles, qui ont eu tendance à multiplier le nombre des acteurs et structures d'interface : cellules de valorisation des universités, centres de ressources et centre de diffusion technologiques, plateformes instrumentales, pôles de compétitivité, agences d'innovation, technopôles, plus récemment sociétés accélératrice de transfert de technologie (SATT), etc.

Le système d'innovation, invite à clarifier le rôle de chacun des acteurs et à les inciter à articuler leurs programmes d'action dans une logique commune. En France comme en région Centre, les créations successives de structures nouvelles depuis plusieurs années rendent encore plus nécessaire cette clarification.

C'est ce qui a conduit l'Etat et la Région à regrouper tous les acteurs de l'innovation autour d'un réseau unique. « Le réseau Centre Innovation » composé de techniciens issus notamment d'OSEO, de la Direccte, de la Région, des CCI, des Centres de transferts de technologie... afin de proposer une offre de service lisible aux entreprises.

Animé par l'ARITT, celle-ci s'appuie sur un premier outil, le diagnostic innovation croissance, initié et proposé par la Région à l'ensemble des acteurs et qui permet à l'entreprise de mieux se situer et de repérer les axes de progrès nécessaires à sa croissance et au développement de l'innovation en son sein.

Par ailleurs, la région a impulsé dans chaque département, une opération de sensibilisation des PME à l'innovation (Tremolino, Sensinno, Berrynov, Innovia Touraine, Innovation Loiret) en s'appuyant sur les différentes structures départementales existantes. Pour l'avenir, une mise en synergie régionale de ces différents dispositifs devra être recherchée pour une lisibilité toujours plus accrue et une efficacité renforcée des politiques publiques.

Les structures de soutien à l'innovation en région Centre et leurs champs d'action

ACTIONS/ACTEURS	Plates-formes d'innovation (CER, PFMI)	SATT 2013	Cellule valorisation Mutualisée Universités	ARITT	Lancéo	CRT	Pôles	Cluster	Technopoles	CCI	INPI
PHASE RECHERCHE											
Identifier les domaines d'excellence susceptibles de transfert											
Avoir la masse critique sur ces domaines par investissement massif											
PHASE MATURATION VALORISATION TRANSFERT											
Sensibiliser les chercheurs											
Développer la culture entrepreneuriale											
Identifier les applications marché											
Protéger la propriété intellectuelle											
PHASE INNOVATION											
Cartographier et communiquer sur les compétences existant en Région											
Prospecter les partenaires (porteurs de projets, entreprises,...)											
Mettre en relation/réseau et favoriser les collaborations entre laboratoires et entreprises											
Mettre en œuvre des projets R&D collaboratifs											
Elaborer l'accord de partenariat/consortium											
Appuyer la création de Start Up/Spin Off (conseil)											
Faciliter l'accès au financement / Lever des fonds											
PHASE DE DEVELOPPEMENT											
Promouvoir l'innovation (conseil)											
Industrialiser l'innovation (conseil)											
Commercialiser l'innovation (conseil)											

5) La coopération

Les pôles de compétitivité et les clusters constituent des outils importants de politique industrielle.

Les premiers ont permis à des communautés d'acteurs qui souvent s'ignoraient sur un même territoire de travailler ensemble sur des projets innovants.

Les seconds ont réuni un ensemble de PME tournées vers un même marché et motivées par l'amélioration de leur offre commerciale et de leur savoir-faire par un échange d'expériences et un partage d'informations.

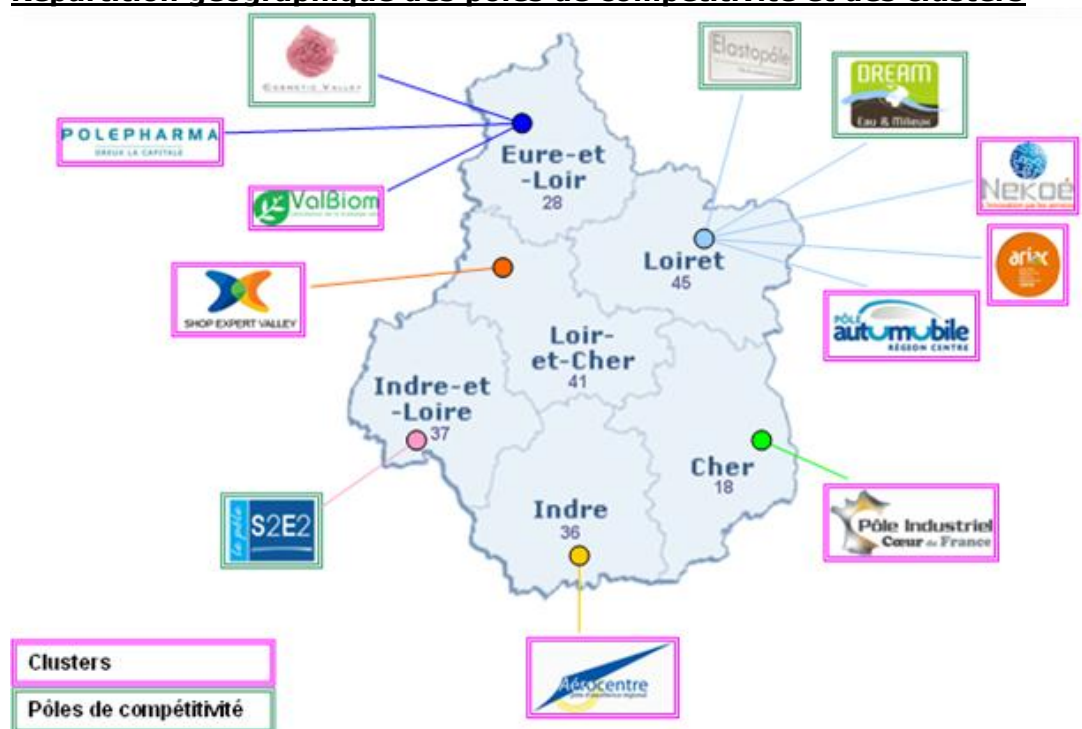
Depuis 2005, ces structures se sont particulièrement développées en région Centre qui compte désormais 4 pôles de compétitivité dont le siège est situé sur notre territoire (+ 3 associés) et 10 clusters.

Plus de 540 entreprises régionales participent aujourd'hui à ces dynamiques.

La Région a tout particulièrement participé à leur émergence et à leur développement en participant au financement de leur fonctionnement et des projets de R&D.

Ces structures restent toutefois très hétérogènes (taille, mode et forme d'organisation, objectifs stratégiques) avec des impacts socio-économiques variables comme ont pu le montrer les évaluations menées par l'Etat sur les pôles de compétitivité, et la Région et l'Etat sur certains clusters.

Répartition géographique des pôles de compétitivité et des clusters



Par ailleurs, une application plus stricte de l'encadrement communautaire doit conduire à limiter à 50 % le financement public de ces structures.

Ce nouveau contexte est de nature à questionner le modèle économique de certaines d'entre-elles.

Enfin, il paraît souhaitable que les pôles de compétitivité puissent élargir leur rôle d'accompagnement des PME aux questions d'accès au financement privé, à l'internationalisation et au développement des compétences tout en s'appuyant sur les structures existantes.

6) Export

L'exportation constitue un axe majeur pour le développement des activités des entreprises et de l'emploi dans notre région.

La Région a mis en place à la fois des outils d'appui individuel aux projets des entreprises (CAP'Développement volet international) et des primo-exportateurs et des outils collectifs à travers CENTRECO.

Les aides individuelles sont relativement peu mobilisées pour des projets structurants (5 dossiers par an) mais le sont davantage pour des actions de prospection et de découverte de nouveaux marchés (227 dossiers en 2011) ou pour des entreprises démarrant des actions à l'export (26 dossiers en 2011).

Au total ce sont près de 1 000 projets qui ont été accompagnés depuis 2007.

Dans ce cadre, les salons sont souvent les premiers pas d'une entreprise pour découvrir un nouveau marché à l'international. CENTREEXPORT (service international de CENTRECO) apporte dans ce domaine une offre très diverse et très appréciée.

Ainsi chaque année ce sont près de 400 entreprises qui se répartissent sur 35 pavillons collectifs dans de grands salons internationaux.

Ce résultat est le fruit d'un travail très étroit entre les différents acteurs intervenant sur le champ de l'international et tout particulièrement d'un partenariat entre les 3 réseaux consulaires (Industrie, Métiers, Agriculture) et la Région animé par CENTRECO.

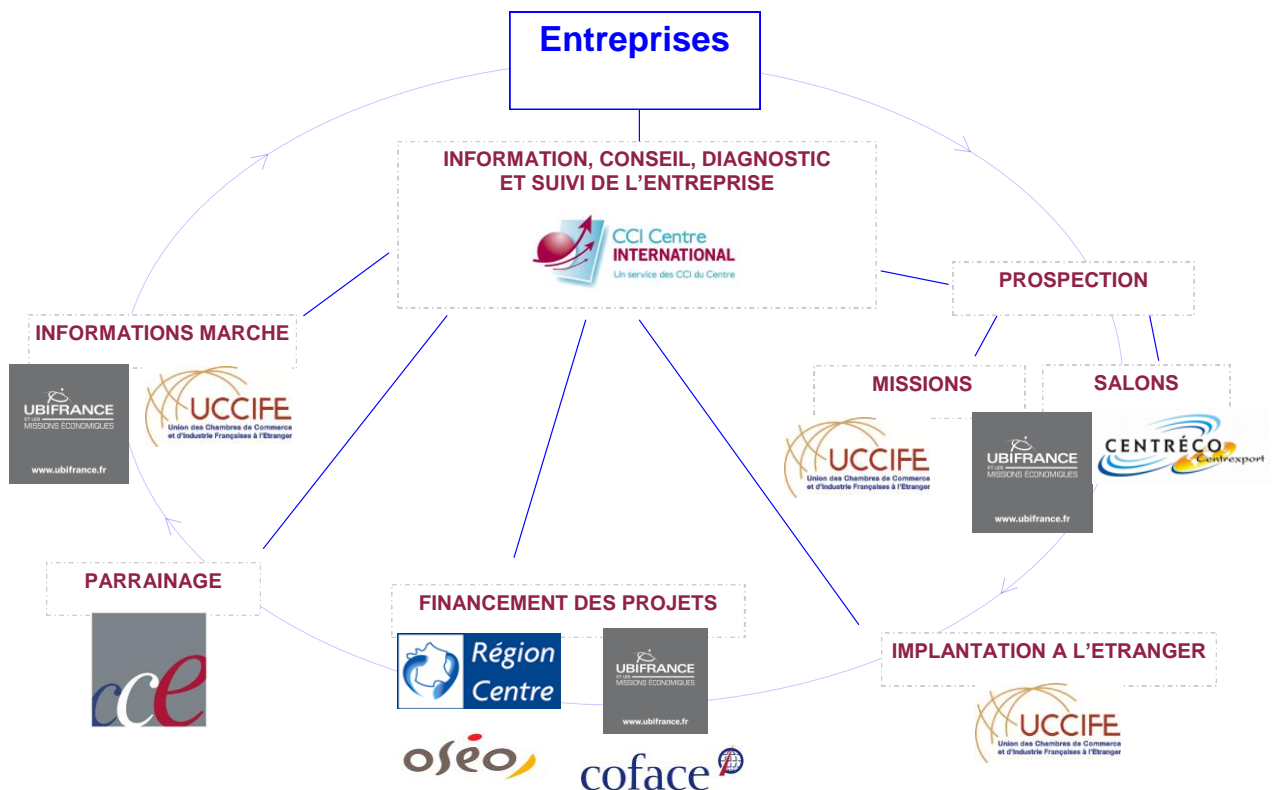
L'organisation des acteurs régionaux de l'export a fait par ailleurs l'objet de travaux importants durant les années 2010 et 2011 et a été traduit opérationnellement dans une charte régionale export.

Cette charte a été signée entre l'Etat, la Région, la CCIR, l'UCCIFE, le Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France, UBIFRANCE (Agence française pour le développement international des entreprises), COFACE (Assurance Prospection), OSEO.

La charte régionale « Centre » 2012-2014 réaffirme la volonté partagée par ses signataires d'améliorer l'efficacité de l'appui au développement international des entreprises afin de pérenniser et développer leur présence par la simplification des procédures, l'identification de nouvelles entreprises exportatrices et leur accompagnement par une gamme de produits et services, qui s'est déjà traduit concrètement par l'accompagnement des actions collectives à l'international via la création de CENTREEXPORT, la mise en place d'un Comité de Coordination Export en région Centre, la réalisation d'un guide régional des aides à l'export et la tenue du Forum Odyssée (Forum régional dédié à l'international).

Le tableau ci-après, permet d'identifier le rôle des différents acteurs dans le champ de l'international.

Les acteurs de l'Export en région Centre



7) Attractivité du territoire

7.1 Création d'un environnement favorable à l'accueil et au développement d'entreprises

La Région accompagne les initiatives locales permettant d'offrir aux entreprises un environnement favorable à leur implantation et à leur développement.

Il s'agit, d'une part des infrastructures telles les zones d'activités économiques ou l'immobilier d'entreprises : crédit-bail pour répondre à la demande spécifique d'une entreprise identifiée, mais également hôtels d'entreprises proposant la location d'espaces, et pépinières d'entreprises incluant des services à des entreprises en création avant leur implantation définitive, d'autre part aux infrastructures facilitant la mobilité durable des salariés.

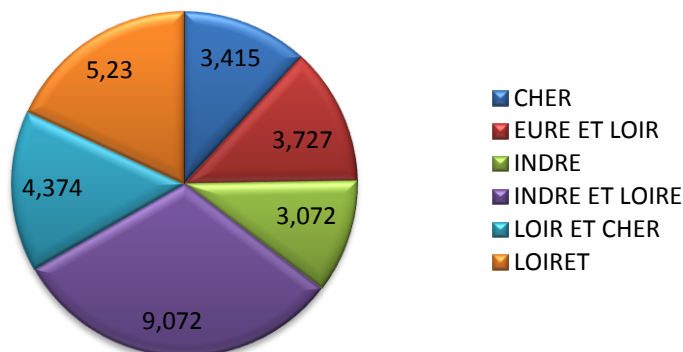
7.1.1 Les infrastructures économiques : zones d'activités économiques

Entre 2006 et 2012, la Région a soutenu 210 dossiers liés à des créations, extensions ou requalifications de zones d'activités économiques essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux, et dans une moindre mesure au titre des conventions Région/Départements et du Fonds Sud.

Le montant de l'engagement régional s'élève ainsi à **29 M€**, soit plus de 4 M€ par an, dont 1 M€ au titre des études et 28 M€ au titre de travaux ou d'acquisitions foncières.

Au total, ce sont environ **150 zones d'activités** qui sont concernées par un soutien régional avec la ventilation départementale suivante :

Zones d'activités économiques : répartition par département des subventions régionales 2006-2012



Les projets les plus notables concernent par exemple les zones d'activités de Dreux, Amboise, Mer, Châteauroux, Artenay-Poupry, Meung-sur-Loire, Tauxigny, Bonneval ...

A noter que, depuis 2005, la Région conditionne son intervention à **l'inscription du projet dans une démarche qualité**.

C'est ainsi que le recours à une Assistance à Maitrise d'ouvrage est un préalable au soutien régional, afin de répondre aux préoccupations régionales suivantes :

- **Gestion économe de l'espace** : Etudier l'opportunité de créer de nouvelles surfaces d'activités au regard de l'offre existante
- **Eviter le dumping** : Présenter un bilan financier prévisionnel sur la base d'un prix de vente des terrains viabilisés conforme au marché local
- **Qualité environnementale et de services** : par la prise en compte dans la conception du projet de plusieurs cibles dont l'énergie, les transports et les déchets.

A cet effet, **32 démarches qualité** ont été financées par la Région.

A noter également que la Région a porté en 2009 une étude permettant de recenser l'offre en foncier économique. Celle-ci a montré notamment que la Région comptait plus de 800 zones d'activités économiques abritant environ ¼ des établissements de la région et occupant de l'ordre de 19 000 Ha, dont 2500 Ha libres et viabilisés, et 2000 Ha libres et non viabilisés.

L'analyse spatiale pointe plusieurs territoires en sur-offre, ainsi que quelques territoires en sous-offre.

Les caractéristiques principales de l'offre est qu'elle n'est pas toujours en adéquation avec la demande, et que la majorité concerne de petites zones artisanales (36% ont moins de 5 Ha, 55% moins de 10 Ha).

7.1.2 Offre immobilière

En matière d'immobilier d'entreprises, la Région a, entre 2006 et 2012, soutenu environ **70 projets de bâtiments** portés par des collectivités (soit une dizaine chaque année), pour un montant d'aide de **9,8 M€, soit 1,4 M€ par an**.

Parmi les projets financés, on compte une douzaine d'opérations relevant d'ateliers relais ou de pépinières d'entreprises, permettant de faciliter l'accueil de nouvelles entreprises.

Les opérations les plus significatives (subventions supérieures à 0,5 M€) ont concerné la pépinière d'entreprises d'Olivet, et celle de St Jean de la Ruelle, toutes deux portées par l'Agglomération d'Orléans, la pépinière du Parc technologique de Vierzon, ou le Village d'entreprises d'Issoudun.

S'y ajoute une dotation de 1 M€ attribuée à la constitution de la SEM patrimoniale créée dans le département du Cher et 0,96 M€ pour la SEM patrimoniale du Val de Loire dont les objectifs sont de faire face à une carence de l'initiative privée pour constituer et porter des immeubles d'activités et plus particulièrement industriels et performants en terme énergétique.

7.1.3 Les aéroports

Depuis 2005, la Région a accompagné le développement des aéroports de la région, considérant qu'ils constituaient des infrastructures importantes pour renforcer l'attractivité économique de notre territoire.

Elle s'est aussi portée candidate pour le transfert de l'aéroport de Châteauroux en 2007 et a décidé de participer au syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport de Tours Val de Loire.

L'aéroport de châteauroux

La Région Centre a créé un Etablissement Public Régional pour exploiter et développer l'aéroport.

Elle consacre depuis 2007 plus d'un millions d'euros par an pour son fonctionnement afin de lui permettre d'assurer pleinement ses missions de service public au bénéfice de l'Indre et du territoire régional.

La Région Centre a également fait un effort soutenu d'investissement afin de remettre à niveau les installations aéroportuaires qui avaient souffert d'un manque d'entretien et de renouvellement et créer de bâtiments nouveaux d'activités.

Au total depuis 2007 ce sont plus de 10 millions d'euros que la Région Centre a ainsi consacré à l'aéroport de Châteauroux.

L'aéroport compte plusieurs entreprises de maintenance, de déconstruction, d'équipement intérieur et de peinture d'avions sur son site représentant environ 90 emplois.

L'entreprise de peinture ATE est en plein développement et va désormais occuper en quasi-totalité le grand hangar 769, réhabilité en totalité grâce à une aide décisive de la Région Centre.

40 emplois supplémentaires vont ainsi être créés à court terme.

La création d'une zone d'activités de 40 ha, directement embranchée sur la piste de l'aéroport de Châteauroux, va se concrétiser en 2013 par le lancement des travaux d'une 1^{ère} tranche d'un hangar de maintenance aéronautique de 8000 m², via une SCI dans laquelle la SEM d'aménagement et de développement de l'aéroport est partie prenante.

Cette offre immobilière rare et recherchée permettra ainsi d'accueillir rapidement, sur le site aéroportuaire déolois, des activités aéronautiques nouvelles qui renforceront la vocation de l'aéroport de Châteauroux pour ce qui concerne la maintenance aéronautique.

L'aéroport de Tours

L'aéroport de Tours a principalement une vocation touristique et constitue une porte d'entrée internationale pour la visite des châteaux de la Loire.

Tours fait partie des 15 aéroports en France qui dépendent à plus de 50 % du trafic low-cost. En l'occurrence, les quatre lignes Ryanair (Londres, Dublin, Marseille, Porto) représentent 97,5 % de son trafic et 93,2 % de sa fréquentation passagers.

L'activité de l'aéroport est en forte progression : 152 000 passagers ont été transportés de janvier à octobre 2012 contre 110 000 pour la même période en 2011.

Une progression de fréquentation est enregistrée sur l'ensemble des vols low-cost et une stabilité des remplissages sur les autres types de lignes. En outre, l'augmentation du résultat global de + 38,34 % par rapport au 31/10/2011 s'explique également par les nouvelles offres proposées en 2012 et le maintien de l'exploitation des lignes Marseille et Dublin jusqu'à la fin du programme été en 2012.

La DSP se fixe pour objectif d'atteindre 220 000 passagers à partir de 2019.

Le Syndicat Mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport de Tours Val de Loire est constitué entre l'agglomération Tour(s)Plus, le Conseil général d'Indre-et-Loire, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine et le Conseil régional du Centre, à parité entre les trois collectivités territoriales selon la répartition représentative et financière suivante :

- Agglomération de Tour(s)Plus	28,66%
- Département d'Indre-et-Loire	28,66%
- Région Centre	28,66%
- CCI de Touraine	14,00%

Conformément aux statuts, chaque membre contribue au budget du syndicat Mixte selon cette clé de répartition.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, l'exploitation de l'aéroport a été confiée par le Syndicat Mixte à la société SNC Lavalin dans le cadre d'une délégation de service public d'une durée de 12 ans.

7.2 Promotion économique et prospection d'entreprises

La création de CENTRECO en 1995 s'appuie sur un partenariat très fort de la Région Centre avec les agences de développement des 6 départements qui en sont membres fondateurs.

Celui-ci se fonde sur un partage des responsabilités qui attribue la réalisation des études économiques et la promotion économique du territoire à CENTRECO et la prospection d'entreprises aux agences de développement départementales.

CENTRECO réalise aussi chaque année différentes études économiques, souvent en partenariat avec l'Etat pour éclairer l'évolution et la situation d'un secteur économique de la région et mène une campagne de communication dans la presse économique et professionnelle (les Echos, l'Usine nouvelle...) afin de renforcer l'image économique de la région auprès des décideurs.

Dans ce cadre, elle participe tout particulièrement à renforcer la visibilité des pôles de compétitivité de la région à travers des publications réalisées en commun.

Elle est également le correspondant régional de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) et relai à ce titre les recherches de sites d'implantation détectées par l'AFII auprès des entreprises étrangères et les offres des départements et agglomérations auprès de celles-ci.

Depuis 2005, le contexte des investissements internationaux et plus largement des implantations d'entreprises a profondément bougé.

Le nombre d'entreprises en provenance de la région parisienne, qui a constitué le cœur des implantations d'entreprises entre 1970 et 2000, notamment dans le cadre de relocalisations industrielles, a très largement diminué.

Les investissements internationaux sont d'abord le fait d'extension ou de reprises de sites existants que de créations ex-nihilo qui privilégient l'est de l'Europe et ses bas coûts de main d'œuvre.

Cette nouvelle situation a conduit certains départements à supprimer leur agence de développement économique (Indre-et-Loire) à l'internaliser (Loir-et-Cher) ou à la fusionner avec son Comité du tourisme (Cher).

Les agences de développement restantes ont décidé de mutualiser avec CENTRECO des actions de prospection d'entreprises en Allemagne et en Espagne.

Par ailleurs, pendant cette période, les intercommunalités et les agglomérations ont renforcé leur compétence économique, certaines menant des actions de prospection d'entreprises.

Fin 2012, force est de constater que l'offre et les services d'accueil des entreprises sont très hétérogènes selon les départements et que les démarches de prospections réalisées conservent de belles marges de progression pour atteindre une valorisation de l'ensemble du territoire régional.

Economie présentielle : accès aux équipements et services

La présence de services est un facteur d'attractivité pour les entreprises et pour leurs salariés.

C'est également en soi un facteur de développement économique quand elle engendre une économie présentielle, qu'il s'agisse de résidents permanents non actifs ou de résidents temporaires dans le cadre d'un séjour touristique.

Santé

Les travaux préalables à l'adoption du SRDES ont permis en 2006 de mettre en exergue, dans le cadre du groupe de travail « Santé et Territoires », la problématique devenue centrale de la présence médicale en région centre.

Cette thématique a ensuite été partagée avec l'Etat dans le cadre du CPER 2007-2013, et des moyens conséquents sont consacrés à la mise en place d'un environnement favorable à l'installation de jeunes professionnels.

Un des facteurs d'attractivité réside dans la construction de Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) qui permettent de favoriser l'exercice regroupé et donc d'apporter une réponse aux jeunes médecins qui ne veulent plus pratiquer de façon isolée.

Mise en perspective dans le cadre du « Plan Urgence Santé » approuvé en janvier 2012, cette mesure commence aujourd'hui à porter ses fruits et on enregistre fin 2012 la mise en œuvre de **41 MSP** sur le territoire régional, dont 25 sont désormais ouvertes et ont permis l'installation de 264 professionnels de santé.

La Région y a consacré depuis 2006 **plus de 9 M€**, dont 2,6 M€ au titre du CPER. C'est un axe majeur de son intervention en faveur d'un développement harmonieux de son territoire.

Services à l'enfance

L'organisation d'une offre de garde répondant aux attentes des jeunes parents constitue un enjeu majeur en région Centre, qui est l'une des régions où le taux d'emploi des femmes est parmi les plus élevés.

Cette priorité concerne tant le milieu rural, que l'espace périurbain ou les quartiers sensibles où la part de familles monoparentales est très élevée.

Le soutien régional aux crèches, haltes garderies, Accueil de Loisirs Sans Hébergement... s'inscrit dans l'engagement régional en faveur de l'égalité femmes-hommes, par sa contribution à un **accès facilité à l'emploi** des jeunes parents.

Il s'agit d'une thématique qui répond à un enjeu majeur.

Dans le cadre des Contrats territoriaux, la Région a attribué **22 M€** pour l'accompagnement d'environ **250 projets**.

Commerces de proximité

Le maintien des commerces de proximité notamment un milieu rural, constitue à la fois une activité économique, mais également un service de base à la population, ainsi qu'un support de lien social.

Dans le cadre des Contrats de Pays, la Région a soutenu, entre 2006 et 2012, **387 dossiers** de maintien ou réouverture de commerce présentés par des collectivités, pour un montant de subventions de plus de **9 M€**.

Dans le même temps, **140 artisans ou commerçants** ont été financés pour leur restructuration dans le cadre d'une ORAC, pour un montant de **plus d'1 M€**.

Ce sont donc au total plus de **10 M€** attribués par la Région, soit 1,4 M€ par an, en faveur du commerce et de l'artisanat.

Le bien-être des habitants

L'épanouissement des habitants passe également par la pratique d'activités sportives, qui contribuent par ailleurs fortement à la prévention en matière de santé, et par l'accès aux activités culturelles.

Le Centre se situe au 6^{ème} rang national pour le nombre d'emplois dans la filière culturelle (plus de 3 000 emplois). Fort de ce potentiel, la mise en réseau des acteurs de l'économie créative fait l'objet de travaux de la part de la Région depuis 2012.

C'est ainsi que la Région soutient fortement la création ou restructuration sportifs ou culturels.

Dans ce cadre, elle a attribué entre 2006 et 2012 :

- 28,3 M€, pour 187 équipements culturels, dont 82 bibliothèques/médiathèques, 75 salles de spectacles, 30 écoles de musique ...
- 58,5 M€ pour 293 équipements sportifs, dont 64 équipements nautiques et 75 salles multisports.

III. PROPOSITION D'UNE METHODE POUR CONTRUIRE UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTEE AUX BESOINS DES ENTREPRISES REGIONALES : PREMIERE ETAPE VERS LA CONSTRUCTION D'UN SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET D'INNOVATION (SRDESI)

Les dispositifs mis en place par la Région pour accompagner le développement économique et l'emploi sur son territoire sont nombreux.

Comme elle s'y est engagée, la Région a procédé à des évaluations qui sont présentées chaque année à l'occasion du bilan des aides économiques et qui ont permis certaines adaptations. Mais comment aller plus loin pour tenir compte du nouveau contexte économique, social et environnemental que nous connaissons ?

Nous vous proposons de nous tourner vers les usagers de nos dispositifs et vers ceux qui ne les utilisent pas, d'engager ce que les entreprises appellent elles-mêmes « une démarche client ». Nous engagerons nos travaux à partir de leurs besoins réels pour bâtir une offre de services qui devra se concentrer sur les aides à effet de levier. Nous engagerons notre démarche avec l'objectif d'une totale complémentarité avec les dispositifs existants et tout particulièrement ceux de la Banque publique d'investissement.

Cela nous conduira à réinterroger nos interventions et nos outils afin de nous assurer qu'ils répondent bien, dans un nouveau contexte économique, social et environnemental, aux défis :

- De la compétitivité des entreprises régionales et tout particulièrement des PME.
- De la transition énergétique.
- De l'accès à l'emploi pour tous.

Nous vous proposons d'organiser nos travaux autour :

- D'ateliers avec des dirigeants d'entreprises sur les principaux facteurs de croissance des entreprises (recrutement et formation, financement et ingénierie financière, innovation, exportation, maîtrise énergétique) en nous appuyant notamment sur l'expertise de Centreco et de l'Arirt, en les croisant avec les besoins particuliers du secteur d'activités (industrie, service, artisanat et commerce, agriculture, tourisme, économie sociale et solidaire).

- D'auditions des organisations patronales et des organisations représentatives des salariés, comme des chambres consulaires, par un comité qui réunira les membres des commissions économie de la Région et du CESER, ouvert aux conseillers régionaux qui en feront la demande. Des contributions seront également sollicitées auprès de ces organisations. De même, nous solliciterons des contributions d'experts reconnus pour leurs travaux prospectifs sur l'économie de demain.
- D'un atelier dédié à l'économie et à l'emploi dans chacun des forums qui seront organisés dans les bassins de vie dans le cadre de la démarche « Ambition 2020 ».

Cette première étape nous conduira, en prenant en compte les évolutions législatives attendues au cours de l'année 2013 sur la prochaine étape de décentralisation et sur la clarification des compétences de chaque niveau de collectivité, à proposer une offre de services renouvelée auprès des entreprises et à engager une concertation avec les autres collectivités locales, l'Etat et la Banque publique d'investissement pour examiner comment la déployer au mieux sur notre territoire, l'ensemble devant trouver toute sa traduction dans un nouveau SRDESI.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de cette communication.

François BONNEAU